



REPUBLIKAN'I MADAGASIKARA  
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

# PLAN

## MULTISECTORIEL

### D'URGENCE

## MADAGASCAR

1<sup>ER</sup> JUILLET 2020

# TABLE DES MATIÈRES

|                                                                 |    |                                                                       |    |
|-----------------------------------------------------------------|----|-----------------------------------------------------------------------|----|
| Acronymes                                                       | 3  | Axe 3 : Soutenir la résilience économique et appuyer le secteur privé | 27 |
| Avant-propos                                                    | 4  | 3.1. Tourisme                                                         | 28 |
| Résumé exécutif                                                 | 5  | 3.2. Transports                                                       | 28 |
| I. Contexte général                                             | 8  | 3.3. Agriculture                                                      | 29 |
| II. Objectifs et stratégies d'intervention                      | 10 | 3.4. Transversal secteur privé                                        | 30 |
| 1. Objectif global                                              | 11 | 3.5. Infrastructures                                                  | 31 |
| 2. Stratégies d'intervention                                    | 11 | IV. Budget et plan de financement                                     | 32 |
| III. Axes stratégiques d'intervention                           | 12 | V. Dispositif de mise en œuvre et de gestion fiduciaire               | 34 |
| Axe 1 : Renforcer la gouvernance de la lutte contre la pandémie | 13 | 1. Dispositif de mise en œuvre                                        | 35 |
| 1.1. Coordination                                               | 14 | 2. Gestion fiduciaire                                                 | 36 |
| 1.2. Sécurité                                                   | 14 | VI. Système de suivi évaluation                                       | 37 |
| 1.3. Communication et sensibilisation                           | 15 | 1. Cadre de suivi et évaluation                                       | 38 |
| Axe 2 : Renforcer les mesures relatives à la protection sociale | 16 | 2. Rapport de suivi de la mise en œuvre                               | 38 |
| 2.1. Santé                                                      | 17 | 3. Matrice des résultats et indicateurs                               | 38 |
| 2.2. Education de base et enseignement supérieur                | 19 | Annexes                                                               | 39 |
| 2.3. Eau, assainissement et hygiène                             | 20 | 1. Indicateurs de résultats                                           | 40 |
| 2.4. Nutrition                                                  | 21 | 2. Chronogramme de mise en œuvre                                      | 42 |
| 2.5. Environnement et développement durable                     | 22 | 3. Détails du budget                                                  | 45 |
| 2.6. Habitat                                                    | 22 |                                                                       |    |
| 2.7. Mesures d'urgence sociales                                 | 23 |                                                                       |    |
| 2.8. Recherche scientifique et production pharmaceutique        | 26 |                                                                       |    |

# ACRONYMES

**ACTP** : Argent Contre Travail Productif  
**ADEMA** : Aéroports de Madagascar  
**AFD** : Agence Française de Développement  
**ANALOGH** : Agence Nationale d'Appui au Logement et à l'Habitat  
**AP** : Aires Protégées  
**BFM** : Banky Foiben'i Madagasikara  
**BIS** : Brigades d'Intervention Spéciales  
**BMH** : Bureau Municipal d'Hygiène  
**BNGRC** : Bureau National de Gestion des Risques et des Catastrophes  
**BOA** : Bank Of Africa  
**BTP** : Bâtiment et Travaux Publics  
**CCO** : Centre de Commandement Opérationnel  
**CICM** : Centre d'Infectiologie Charles Mérieux  
**CISCO** : Circonscriptions Scolaires  
**CHD** : Centre Hospitalier de Référence de District  
**CHR** : Centre Hospitalier de Référence de Région  
**CHU** : Centre Hospitalier Universitaire  
**CIN** : Carte d'Identité Nationale  
**CNARP** : Centre National d'Application de Recherches Pharmaceutiques  
**COUSP** : Centres Opérationnels d'Urgences en Santé Publique  
**CP** : Comité de Pilotage  
**CPGU** : Cellule de Prévention et d'appui à la Gestion des Urgences  
**CSB** : Centres de Santé de Base  
**CUA** : Commune Urbaine d'Antananarivo  
**CVO** : Covid-Organics  
**CVSF** : Centres de Vigilance Sanitaire aux Frontières  
**DLM** : Dispositifs de Lavage des Mains  
**DPVAC** : Direction de la Promotion du Volontariat et des

Activités Communautaires  
**DREAH** : Directions Régionales de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène  
**EPI** : Équipement de Protection Individuelle  
**EPP** : Ecole Primaire Publique  
**FID** : Fonds d'Intervention pour le Développement  
**FMFP** : Fonds Malgache de Formation Professionnelle  
**FNUAP** : Fonds des Nations Unies pour la Population  
**GEFP** : Groupement des Entreprises Franches et Partenaires  
**GPE** : Global Partnership for Education  
**HIMO** : Haute Intensité de Main-d'œuvre  
**HJRA** : Hôpital Joseph Ravoahangy Andrianavalona  
**IEC** : Information Education Communication  
**IFC** : International Finance Corporation  
**IMF** : Institutions de Microfinance  
**JIRAMA** : Jiro sy Rano Malagasy  
**MAEP** : Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche  
**MATP** : Ministère de l'Aménagement du territoire et des Travaux Publics  
**MCC** : Ministère de la Communication et de la Culture  
**MEAH** : Ministère de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène  
**MEDD** : Ministère de l'Environnement et du Développement Durable  
**MENETP** : Ministère de l'Éducation Nationale et de l'Enseignement Technique et Professionnel  
**MESUPRES** : Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique  
**MICA** : Ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat  
**MID** : Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation  
**MINSAN** : Ministère de la Santé Publique  
**MPPSPF** : Ministère de la Population, de la Protection Sociale et de la Promotion de la Femme

**ODD** : Objectifs de Développement Durable  
**OMC** : Organe Mixte de Conception  
**OMLC** : Organe Mixte de Lutte contre la Corruption  
**OMS** : Organisation Mondiale de la Santé  
**ONN** : Office National de Nutrition  
**ORTM** : Office de la Radio-Télévision publique de Madagascar  
**PAM** : Programme Alimentaire Mondial  
**PCR** : Polymerase Chain Reaction  
**PEM** : Plan pour l'Émergence de Madagascar  
**PIC** : Pôles Intégrés de Croissance et Corridors  
**PMDU** : Plan Multisectoriel d'Urgence  
**PME** : Petite et Moyenne Entreprise  
**PMI** : Petite et Moyenne Industrie  
**PPN** : Produits de Première Nécessité  
**PSE** : Plateforme de Suivi Évaluation  
**PTF** : Partenaires Techniques et Financiers  
**RAA** : Revue Après Action  
**RNM** : Radio Nationale Malagasy  
**RPI** : Ressources Propres Internes  
**RSI** : Règlement Sanitaire International  
**SEIMAD** : Société d'Équipement Immobilier de Madagascar  
**SIMR** : Surveillance Intégrée des Maladies et Riposte  
**SMIE** : Services Médicaux Inter-Entreprises  
**STP** : Secrétariat Technique du Plan  
**STPCA** : Secrétariat Technique Permanent pour la Coordination de l'Aide  
**TPE** : Très Petites Entreprises  
**TVM** : Televiziona Malagasy  
**UE** : Union Européenne  
**UNICEF** : Fonds des Nations unies pour l'enfance  
**VBG** : Violences Basées sur le Genre



# AVANT-PROPOS

La pandémie liée au coronavirus qui frappe actuellement le monde a causé d'immenses pertes en vies humaines. Elle a également engendré des troubles sociaux et économiques enregistrés du fait des mesures d'urgence sanitaire mondialement appliquées. Par ailleurs, le brassage et les échanges induits par le phénomène de mondialisation ont constitué un facteur déterminant de la vitesse de propagation du virus.

Madagascar, malgré les mesures barrières de précaution entreprises et les dispositifs mis en place, n'a pas été épargné par ce virus. La COVID-19 s'est répandue dans quelques grandes villes de la Grande île, impactant non seulement le côté sanitaire mais aussi le social et l'économique.

Force est cependant de reconnaître que malgré l'ampleur de cette pandémie de la COVID-19 et de son importance en termes de couverture spatiale et de pertes causées, Madagascar se révèle être un pays résilient. Notre résilience réside dans notre capacité à nous engager dans la bataille contre ce virus, en mobilisant l'ensemble des forces vives de la Nation et dans notre détermination à gagner cette bataille. En cet instant si douloureux, la Nation fait corps avec elle-même et se réjouit du soutien infaillible des frères, des amis et des partenaires fidèles.

L'élément le plus encourageant est la découverte par les scientifiques Malagasy d'une application de l'artémisia, une plante médicinale bien connue par la population, dans la prévention et la thérapie de la COVID-19. La recherche scientifique pour documenter les vertus de la Covid-Organics ou Tambavy CVO produit à partir de cette découverte est désormais menée à l'échelle internationale. En attendant, de nombreux pays l'ont déjà adopté dans le cadre de leurs protocoles de soins.

A Madagascar, l'organisation de la riposte à cette pandémie s'est ainsi faite dans une approche multidisciplinaire et intersectorielle. Aussi, le Centre de Commandement Opérationnel a-t-il été mis en place dans la capitale avec des déclinaisons au niveau régional. Bien que le secteur santé soit le plus dominant, les composantes et les parties prenantes à la lutte sont constituées de tous les

secteurs d'activité. Reflétant le souci de raffermissement de la cohésion sociale, plusieurs programmes ont été lancés également afin de soutenir les couches les plus vulnérables de la population fragilisées par la pandémie.

Toutefois, cette riposte doit être soutenue par une continuelle recherche de l'efficacité, tant du point de vue structurel que fonctionnel de l'ensemble du dispositif mis en place. Les activités pertinentes avec les objectifs sont à bien définir et à préciser de façon à ce qu'elles reprennent les grands axes vitaux de sauvegarde et de reconstruction du pays : le bien-être social, la santé, la sécurité et l'économie. C'est en effet, l'essence même du Plan Multisectoriel d'Urgence (PMDU) pour faire face à la COVID-19.

Ce plan met en évidence l'ampleur des chantiers déjà engagés et ceux encore à réaliser pour que le pays arrive à la fois à juguler la pandémie et à soutenir les secteurs sociaux et productifs en vue d'un rapide relèvement économique. Il montre ainsi les défis auxquels le pays doit faire face sur le court terme, notamment pour le déploiement de dispositifs de protection et de surveillance adéquats afin de protéger les plus démunis et leurs moyens de subsistance, malgré une croissance économique soutenue ces trois dernières années.

Pour relever ces défis, Madagascar compte surtout pouvoir s'appuyer sur la solidarité internationale qui est un adjuvant considérable et considéré dans sa propre lutte, en ces moments difficiles. Le pays compte également sur sa population, qui, bien que consciente du grand danger que représente la COVID-19, saura se montrer assez forte, suffisamment déterminée et profondément animée d'une volonté manifestement farouche pour s'en sortir en se serrant les coudes et poursuivre la voie empruntée vers l'Emergence de Madagascar.

Madagascar est peut-être mis à l'épreuve, mais en sortira assurément plus fort.

**SEM Andry RAJOELINA,**  
**Président de la République de Madagascar**





# RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Dès l'apparition de la pandémie à Madagascar, des mesures radicales ont été prises, comme la fermeture des frontières et l'interdiction de tous les vols à destination de Madagascar. L'état d'urgence sanitaire a été décrété et, dans les villes impactées, des obligations de confinement, l'arrêt de fonctionnement à partir de 13h, l'interdiction de voyager entre les régions, sauf pour les transports de marchandises, et l'instauration d'un couvre-feu entre 21h et 4h du matin ont été mises en place.

Le Centre de Commandement Opérationnel de lutte contre la COVID-19, ou CCO, a été créé. Il regroupe en un lieu physique les représentants des départements engagés dans la riposte immédiate à savoir les services de santé, d'hygiène, de sécurité publique, des transports, de l'éducation, de l'industrie, du commerce... Le CCO, a par la suite, été étendu aux Régions et aux Districts.

La poursuite et le renforcement des efforts réalisés pour lutter contre l'épidémie a conduit le Gouvernement à élaborer le Plan Multisectoriel d'Urgence (PMDU) face à la COVID-19. Il est établi sur la base de l'analyse des besoins urgents et prioritaires pour une durée de cinq mois d'une part, et de l'évolution de la situation sanitaire, sociale et économique d'autre part.

Ses objectifs sont de :

- Juguler la propagation du coronavirus et endiguer la pandémie ;
- Venir en aide aux populations vulnérables et répondre efficacement aux besoins vitaux de la population, aux défis de la réduction de la pauvreté, de la vulnérabilité et de la précarité ; et
- Protéger l'économie, maintenir le capital humain et faciliter la relance.

Le Plan mettra en œuvre tout un ensemble de mesures et d'actions prioritaires articulées autour d'une stratégie en trois axes :

## Axe 1 : Renforcer la gouvernance de la lutte contre la pandémie

Il s'agit notamment du :

“...juguler la propagation du coronavirus, endiguer la pandémie, venir en aide aux populations vulnérables...”

- Renforcement des capacités et du financement des activités des CCO répartis sur l'ensemble du territoire, structures chargées de la mise en œuvre des activités de lutte contre la pandémie ;
- Renforcement des dispositifs de sécurité publique correspondant à l'effectivité de l'état d'urgence sanitaire, du confinement et de toutes les directives visant à limiter la propagation du virus ;
- Renforcement de la communication, activité transversale pour un changement de comportement plus responsable afin de faire face à la COVID-19.

## Axe 2 : Renforcer les mesures relatives à la protection sociale

Cet axe consiste à conjuguer les activités à caractère social des départements sectoriels visant l'accès de la population aux services de base et de bien-être, en l'occurrence la santé, la nutrition, la sécurité alimentaire, l'éducation, l'hygiène, l'habitat, l'approvisionnement en eau potable et l'environnement, la recherche scientifique et la production pharmaceutique dans le contexte de la COVID-19.

Il concerne également les mesures d'urgences sociales qui seront entreprises et renforcées pour assurer d'une part, la survie de la population en détresse (programmes Vatsy Tsinjo, Tsena Mora, Tosika Fameno, HIMO, ACTP, etc.) et d'autre part, pour prévenir les risques de violences basées sur le genre (VBG) durant la période de confinement.

## Axe 3 : Soutenir la résilience économique et appuyer le secteur privé

Les lignes d'action porteront sur la mise en œuvre de mesures pour :

- Soutenir les secteurs économiques clés, en l'occurrence le tourisme, le transport et l'agriculture ;
- Appuyer de manière transversale le secteur privé à faire face à la crise ;
- Maintenir le capital humain afin de faciliter la relance.

Sous la coordination de SEM le Premier Ministre Chef du Gouvernement, le Plan a été élaboré par la CPGU avec l'appui technique des Ministères sectoriels et en collaboration avec les Partenaires Techniques et Financiers (PTF). Il présente d'une manière détaillée les mesures qui ont déjà été prises jusqu'à présent pour chaque secteur et les actions à mettre en œuvre pour les trois prochains mois.

Sur le volet sanitaire, les actions à entreprendre comprennent non seulement des mesures en termes de barrière sanitaire, de dépistage, de contrôle, de prise en charge et de suivi systématique des cas, mais également une forte communication sur les mesures de protection. Le PMDU prévoit de :

- Améliorer la coordination multisectorielle et interdisciplinaire élargie ;
- Renforcer la surveillance de la maladie au niveau des formations sanitaires et communautaires avec un système de veille et de riposte rapide ;
- Assurer la détection précoce des cas et le suivi de leur contact à travers un réseau de laboratoires pouvant détecter le coronavirus ;
- Assurer la prise en charge des cas au niveau des hôpitaux et autres structures de soins ;
- Soutenir les activités logistiques du secteur Santé ;
- Assurer la communication pour l'engagement communautaire dans la prévention de la maladie.

Aussi, 17 laboratoires hospitaliers et 11 laboratoires régionaux seront-ils réhabilités et équipés, 5 laboratoires mobiles additionnels

acquis et opérationnalisés, 100 000 prélèvements réalisés, la capacité de prise en charge des cas dans les 2 847 formations sanitaires (CSB, CHD, CHR, CHU) dans tout le pays renforcée, et 42 860 Agents Communautaires formés et déployés pour agir sur le terrain.

En ce qui concerne les actions sociales d'accompagnement de la population dans la crise, la distribution des Vatsy Tsinjo ou packs-vivres au niveau des couches les plus défavorisées (500 000 bénéficiaires), la réalisation du programme de transferts monétaires Tosika Fameno (500 000 ménages ciblés) et la mise en place et l'extension des Tsena Mora (263 points de vente) vont se poursuivre.

Elles seront complétées par des projets HIMO/ACTP, qui bénéficieront 42 500 personnes pour des travaux d'assainissement et de nettoyage afin de renforcer la lutte contre la COVID-19 ainsi que d'entretien et de réhabilitation des périmètres irrigués et des routes rurales dans les greniers à riz de Madagascar.

Le Plan prévoit en plus d'intégrer des produits agricoles frais dans les packs-vivres, cela suivant leur disponibilité. Il s'agit par exemple, d'œufs, de pommes de terre, de poulets qui peuvent être achetés au niveau des producteurs locaux. Ce qui va permettre par la même occasion de créer des débouchés pour les producteurs dans 114 zones et auprès de 687 sites communautaires.

Pour renforcer l'appui aux producteurs, un fonds revolving sera mis en place afin de les aider à conserver et à commercialiser les produits périssables. Et pour éviter le problème d'approvisionnement en riz dans les prochains mois, les riziculteurs seront accompagnés pour la deuxième campagne agricole par la subvention de l'accès à des semences à haute performance et à des engrais minéraux.

L'appui à l'enseignement et à l'éducation est aussi pris en compte dans le Plan et comprendra entre autres :

- La conception de 1 890 contenus d'apprentissage et de soutien pour tous les niveaux, y compris les classes d'examen et la production et la distribution de 3 021 800 cahiers ;
- Le renforcement et l'extension de la plate-forme en ligne existante pour soutenir 20 000 enseignants à distance à travers la mise à disposition d'outils pédagogiques d'apprentissage ;

- La désinfection de 29 060 établissements scolaires publics et l'implantation de points d'eau avant les reprises de cours pour garantir l'hygiène dans toutes les Régions.

Un volet du Plan porte sur la poursuite du relogement, de l'appui alimentaire et de l'équipement des sans-abris déjà initiés dans la Commune Urbaine d'Antananarivo et leur extension vers d'autres districts, en l'occurrence à Antsirabe II, à Ankazobe et à Tsiroanomandidy. Le PMDU vise notamment à :

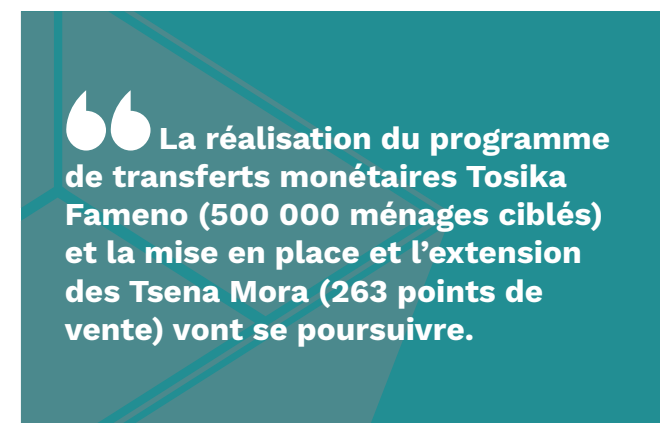
- Assurer la réinsertion urbaine de 565 sans-abris vecteurs de transmission des virus à Antananarivo (personnes vivant de la récupération des déchets ou des petits-métiers en ville) ;
- Assurer la continuité de la gestion des déchets et la fourniture des services essentiels pendant la période d'urgence sanitaire ;
- Construire ou réhabiliter 313 maisons pour la réinsertion socio-économique des familles sans-abri dans des villages communautaires.

Le PMDU compte par ailleurs continuer le renforcement de la sécurité notamment dans les zones atteintes, en dotant les forces de l'ordre d'équipements logistiques et de communication, en soutenant le déploiement de 2 000 éléments et en poursuivant la préservation de la sécurité publique, la surveillance des axes routiers à travers 300 barrages sanitaires et la sécurisation des points sensibles.

Le Plan veillera à la stabilisation des prix des produits sur les marchés à travers le programme Tsinjo et mettra en œuvre un programme de protection de la masse à travers la distribution de 5 millions de masques, de 4 millions de packs familiaux de CVO préventif et de 150 000 litres de gels hydroalcooliques à la population.

Un volet transversal portant sur la nécessité de poursuivre les actions de communication, de sensibilisation à travers l'ORTM et les médias nationaux, ainsi que de promotion de l'hygiène à travers la mise à disposition de kits d'hygiène et de protection contre les infections pour 450 000 ménages vulnérables en milieu urbain et le maintien de l'accès à l'eau potable pour 300 000 ménages en milieu rural sera mis en œuvre.

Des opérations de mise en place de dispositifs de lavage des mains et de désinfection massive auprès des points stratégiques (sites publics, bâtiments administratifs, gares routières, marchés, etc.) figurent dans le plan de travail. Cette opération sera étendue à la désinfection de 17 551 taxi-brousses, taxis villes et bus suburbains. Dans ce même cadre, le Plan vise à soutenir la conversion des véhicules de transport de passager suburbain et national en transport de marchandises.



En ce qui concerne l'appui au secteur privé, le Plan prévoit de :

- Lancer, en partenariat avec le Secteur Privé, le Fonds Malgache de Formation Professionnelle (FMFP) et les Partenaires Techniques et Financiers (PTF), un programme afin de soutenir 200 000 employés affectés par la crise à acquérir de nouvelles compétences, à développer leur savoir-faire, et à se préparer à la relance économique ;
- Soutenir les services médicaux inter-entreprises (SMIE) afin qu'ils puissent assurer la continuité de la fourniture des prestations de soin aux employés et conseiller et former les entreprises à mieux protéger les salariés sur les lieux de travail ;
- Fournir à 20 000 autoentrepreneurs, très petites, petites et moyennes entreprises (TPE/PME) des crédits à taux bonifié pour soutenir leur trésorerie ;

- Réaliser des actions de communication et de promotion pour développer les marchés nationaux et internationaux et promouvoir la consommation locale des produits Malagasy ;
- Mettre en œuvre un programme d'infrastructures pour soutenir la résilience économique, créer et sauvegarder les emplois et développer le marché pour les PME du secteur BTP.

Au niveau du secteur tourisme, une campagne de communication pour promouvoir le tourisme local est prévue, de même que l'élaboration d'une stratégie de promotion et de commercialisation des destinations touristiques, la formation du personnel et l'encadrement des entreprises dans l'application de protocoles de santé et d'hygiène pour permettre la réouverture des établissements en toute sécurité dès le rebond. De manière similaire, le secteur de l'aviation civile travaillera sur l'établissement et la mise en œuvre des normes et protocoles sanitaires nécessaires aux voyages internationaux.

Finalement, la compagnie Tsaradia recevra un soutien financier pour lui permettre de maintenir la desserte aérienne domestique au service du Gouvernement, de la population et de l'économie, de

réaliser 211 vols cargos et de préparer la relance du tourisme. Le budget nécessaire à la mise en œuvre du Plan est de 826,09 millions USD. Il est prévu être financé à hauteur de 443,17 millions USD par des ressources nationales, y compris à travers les Ressources Propres Internes de l'Etat (RPI), la Banky Foiben'i Madagasikara et le projet Fihariana, et à hauteur de 127,00 millions USD par les PTF sur des projets en cours. Le gap du plan s'élève à 255,92 millions USD. Son financement fera l'objet d'un tour de table avec les bailleurs de fonds.

La mise en œuvre des activités prévues dans le Plan demeure de la responsabilité des départements ministériels, des organismes et des entités concernés. Leur exécution sera organisée et suivie par un Comité de Pilotage présidé par SEM le Premier Ministre. Ce comité bénéficiera de l'appui d'un Secrétariat Technique du Plan (STP) assuré par la CPGU et d'un Comité consultatif incluant les représentants des PTF, du secteur privé, de la société civile, des enseignants chercheurs et des scientifiques.

Le Comité de Pilotage bénéficiera en outre des services d'une Cellule de Veille Informationnelle sur tous les vecteurs existants,

que ce soit ceux en format papier, radio-télévisée ou numérique, y compris les réseaux sociaux, relative à la communication et à l'opinion publique sur la lutte contre la COVID-19.

Pour renforcer la nécessité d'une bonne gouvernance, le Comité de Pilotage sera par ailleurs adjoint d'un Organe Mixte de Lutte contre la Corruption et l'Inspection Générale de l'État. Cette cellule rappellera que la « tolérance zéro » établie par le gouvernement, se poursuit et sera de mise dans le cadre de la mise en œuvre du Plan.

Quant au STP, il sera assisté par une Cellule de Suivi-Évaluation coordonnée par la CPGU dont la mission est de suivre et d'évaluer les progrès réalisés à partir d'une plateforme en ligne. Le relais du STP avec les Ministères sectoriels, les Régions, les Districts, les Communes et les entités intervenant dans la mise en œuvre du Plan se fera à travers des points focaux, désignés au sein de chaque organisation concernée.

Dès que le Plan Multisectoriel d'Urgence est lancé, pour le Gouvernement et ses partenaires, la prochaine étape sera de s'atteler à la préparation d'un plan de relance.

*“Le budget nécessaire à la mise en œuvre du Plan est de 826,09 millions USD.”*





# I. CONTEXTE GÉNÉRAL

“ À cet effet, des processus de consultation et de validation ont été menés au niveau des secteurs clés concernés ainsi que des partenaires techniques et financiers...”

Le monde entier fait face à une crise sanitaire sans précédent due au nouveau coronavirus. En effet, que ce soit au niveau international ou national, le bilan de la pandémie de la COVID-19 ne cesse de s'alourdir avec des victimes et des cas de contamination en constante augmentation.

Depuis l'annonce officielle de la pandémie, l'Etat Malagasy a proclamé l'état d'urgence sanitaire qui a engendré la mise en place de la stratégie de riposte sanitaire, la mise en œuvre d'un plan d'urgence social et l'adoption de plusieurs mesures à caractère économique. L'état d'urgence et le confinement sont maintenus jusqu'à présent mais avec des mesures d'assouplissement, dans le but d'alléger les impacts socio-économiques tout en évitant le risque de propagation.

Des mesures strictes ont été prises pour contenir le rythme de propagation de l'épidémie par l'intermédiaire de l'arrêt total des vols internationaux, régionaux et nationaux, l'accès filtré des bateaux, le contrôle strict des ports et aéroports suivis d'une mise en quarantaine et de test systématique de tous les passagers arrivant des derniers vols. Pour toutes les régions, le respect des mesures barrières au niveau individuel a été imposé. Elles se traduisent par le respect de la distanciation sociale et le port systématique de masque ou « cache-bouche ».

Des restrictions de déplacement par voie terrestre ont également été ordonnées pour toutes les régions touchées (Analamanga, Atsinanana, Haute Matsiatra, Analanjorofo, Alaotra Mangoro, Vakinankaratra, Bongolava, Boeny, Atsimo Andrefana, Anosy, Itasy, Atsimo Atsinanana, Menabe) tout en mettant en place le procédé de barrage sanitaire sur toutes les entrées et les sorties de chaque ville. Pour le cas de Haute Matsiatra, les mesures prises ont été allégées compte tenu de l'amélioration de la situation.

Par ailleurs, afin d'assurer la coordination et la synergie des actions opérationnelles à mener pour faire face à l'épidémie, le Centre de Commandement Opérationnel (CCO) de la lutte contre la COVID-19 au niveau national a été mis sur pied, sous la présidence et la vice-présidence respective du Ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation (MID) et du Ministre de la Santé Publique (MINSAN). La coordination générale du Centre est sous la coupe du Directeur Général du Bureau National de Gestion des Risques et des Catastrophes (BNGRC).

Des Brigades d'Intervention Spéciales (BIS) ont aussi été créées afin de veiller aux suivis systématiques de l'état de santé et du confinement de ceux qui sont en quarantaine.

La COVID-19 a entraîné une baisse importante des revenus du secteur privé. Des entreprises ont dû mettre à l'arrêt leurs activités et d'autres ont vu leur chiffre d'affaires diminuer. Des milliers de personnes ont perdu leur emploi, sont en chômage technique ou ont subi une baisse de leur revenu. Si les grandes entreprises sont affectées par la perturbation des marchés et des chaînes logistiques, les PME/PMI sont principalement sollicitées sur leur trésorerie et le secteur informel est dépendant de dépenses de consommation des ménages en forte baisse.

L'arrêt du travail et des activités quotidiennes de la population, corollaires de la mesure de confinement, a poussé l'État à venir à la rescousse des familles et de la population vulnérables, à travers des actions de soutien et d'aide d'urgence sociale.

D'autres mesures d'accompagnement ont été prises pour pallier les impacts de cette crise sanitaire sur les familles vulnérables et les charges familiales. En effet, prévoyant les effets de la pandémie qui seront étendus et profonds dans l'économie malagasy et dans le secteur privé, l'Etat malagasy a appliqué des mesures fiscales, sociales et financières dès le début de la crise sanitaire afin de sauvegarder l'emploi, limiter le chômage technique et permettre la poursuite des activités économiques.

Dans le but de poursuivre et de renforcer les efforts réalisés permettant de mieux faire face à l'épidémie, soutenir la population vulnérable et préparer la relance économique, il est important de mobiliser les ressources internes et externes à travers l'élaboration d'un ensemble de programmes d'urgence.

A cet effet, des processus de consultation et de validation ont été menés au niveau des secteurs clés concernés ainsi que des Partenaires Techniques et Financiers, ce qui nous a permis de disposer actuellement d'un Plan Multisectoriel d'Urgence (PMDU) face à la COVID-19 établi sur la base de l'analyse des besoins urgents et prioritaires pour une durée de cinq mois d'une part, et de l'évolution de la situation sanitaire, sociale et économique d'autre part.





## II. OBJECTIFS ET STRATÉGIES D'INTERVENTION

## Ces stratégies permettent d'assurer la complémentarité des secteurs touchés par la crise sanitaire COVID-19...

Les stratégies retenues, traduites en plan multisectoriel d'urgence, intègrent la mise en œuvre d'actions pour l'atteinte des Objectifs de Développement Durables (ODD), notamment les trois (3) premiers objectifs : (i) ODD1-Eliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout, (ii) ODD2-Eliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'Agriculture durable, et (iii) ODD3-Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge.

La mise en œuvre des mesures sanitaires et des actions d'urgence sociale ainsi que la relance économique dans le contexte actuel de la pandémie du Coronavirus, sont en parfaite conformité avec les 13 Velirano du Président de la République, exprimés dans la Politique Générale de l'État<sup>1</sup> et le Plan Émergence Madagascar, document de planification qui va traduire les socles de l'émergence et ériger les piliers du développement durable.

En étant alignées au document de cadrage international en matière de GRC qui est le Cadre de Sendai, la Loi n°2015-031 relative à la Politique Nationale de Gestion des Risques et des Catastrophes à Madagascar et la Stratégie Nationale qui en découle priorisent le renforcement de la réduction des pertes et des risques liés aux catastrophes en termes de vies humaines, de biens économiques et de moyens de subsistance.

La mise en œuvre de Plan Multisectoriel d'Urgence contribue à l'atteinte de cet objectif, et cela par l'intégration de la gestion des risques de catastrophe dans les soins de santé et le renforcement du niveau de résilience des systèmes nationaux de santé à tous les échelons.

En outre, le Plan Multisectoriel d'Urgence renforce les actions mises en œuvre dans le « Plan national de contingence pour la préparation et la réponse à l'épidémie de maladie respiratoire aigüe causée par le nouveau Coronavirus », qui vise à réduire l'impact de l'épidémie sur la population et la société malagasy en prévenant et/ou en endiguant au maximum la morbidité et la mortalité humaine, les bouleversements sociaux et les conséquences économiques.

### 1. OBJECTIF GLOBAL

Le Plan Multisectoriel d'Urgence vise :

- à juguler la propagation du coronavirus et endiguer la pandémie ;
- à venir en aide aux populations vulnérables et à répondre efficacement aux besoins vitaux de la population, aux défis de la réduction de la pauvreté, de la vulnérabilité et de la précarité ;
- et à protéger l'économie, maintenir le capital humain et faciliter la relance.

Les stratégies multisectorielles d'urgence développées se veulent être :

- inclusives, claires et munies d'axes bien définis et des composantes bien coordonnées ;
- proportionnelles à la menace et appropriées à la situation ;
- globales et cohérentes, se basant sur la synergie et la complémentarité des actions intersectorielles ;
- différenciées suivant les considérations spatiales<sup>2</sup> et temporelles<sup>3</sup>.

Ces stratégies permettent d'assurer la complémentarité des secteurs touchés par la crise sanitaire de la COVID-19 et aux intervenants de s'appliquer dans un contexte élargi à l'édification d'un système de riposte sanitaire, de sauvegarde économique et de soutien social.

Le plan couvre une période de cinq mois et constitue une intensification des mesures de riposte immédiate face à l'épidémie. Toutefois, certaines activités retenues dans le plan auront des effets au-delà de la période de mise en œuvre et permettront de se préparer en vue d'une bataille qui sera longue.

Dès que le plan multisectoriel d'urgence est lancé, la prochaine étape pour le Gouvernement et ses partenaires sera de s'atteler à la préparation d'un plan de relance.

### 2. STRATÉGIES D'INTERVENTION

D'une manière générale, l'ensemble des actions prioritaires poursuit les grands axes stratégiques énumérés ci-après :

- **Renforcer la gouvernance de la lutte contre la pandémie :** il s'agit notamment du renforcement des capacités et du financement des activités des CCO répartis sur l'ensemble du territoire, structures chargées de la mise en œuvre des activités de lutte contre la pandémie ; du renforcement des dispositifs de sécurité publique correspondant à l'effectivité de l'état d'urgence sanitaire, du confinement et de toutes les directives visant à limiter la propagation du virus ; et du renforcement de la communication, activité transversale pour un changement de comportement plus responsable afin de faire face à la COVID-19.
- **Renforcer les mesures relatives à la protection sociale :** Cela consiste à conjuguer les activités à caractère social des départements sectoriels visant l'accès de la population aux services de base et de bien-être, en l'occurrence l'éducation, l'habitat, la santé, la nutrition, la sécurité alimentaire, l'approvisionnement en eau potable et l'environnement. De plus des mesures d'urgences sociales seront entreprises pour assurer d'une part, la survie de la population en détresse (programmes Vatsy Tsinjo, Tsena Mora, Tosika Fameno, HIMO, ACTP, etc.) et d'autre part, pour prévenir les risques de violences basées sur le genre durant la période de confinement.
- **Soutenir la résilience économique et appuyer le secteur privé :** Les lignes d'action porteront spécifiquement sur la mise en œuvre de mesures pour soutenir les secteurs économiques clés, appuyer le secteur privé à faire face à la crise et maintenir le capital humain afin de faciliter la relance.

1 - A travers les « Velirano », entre autres sur la « Santé » en tant que droit inaliénable pour chaque citoyen.

2 - Zones déjà affectées ou non, rurales ou urbaines

3 - Mises en œuvre d'actions pendant l'état d'urgence sanitaire, avec confinement et post-confinement.



# AXES STRATÉGIQUES D'INTERVENTION

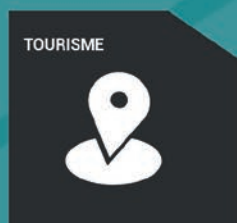
## AXE 1 : RENFORCER LA GOUVERNANCE DE LA LUTTE CONTRE LA PANDÉMIE



## AXE 2 : RENFORCER LES MESURES RELATIVES À LA PROTECTION SOCIALE



## AXE 3 : SOUTENIR LA RÉSILIENCE ÉCONOMIQUE ET APPUYER LE SECTEUR PRIVÉ





**AXE 1 : RENFORCER  
LA GOUVERNANCE  
DE LA LUTTE  
CONTRE LA PANDEMIE**

---

**Plan Multisectoriel d'Urgence**



## 1.1. COORDINATION

Des entités chargées de la coordination ont déjà été mises en place, notamment celle au niveau central, tandis que d'autres à l'échelon régional et local sont encore à renforcer ou à créer.

### 1.1.1. Mesures prises

Les Centres de Commandement des Opérations (CCO) sont des structures opérationnelles regroupant en un lieu physique les représentants des départements engagés dans la riposte immédiate (services de santé, d'hygiène, de sécurité publique, des transports, de l'éducation, de l'industrie, du commerce...) constitués en 6 cellules : information, anticipation, synthèse, conduite, logistique et médicale.

Le CCO-COVID-19 Central est déjà mis en place et opérationnel. Ses actions consistent à assurer la coordination générale des activités de lutte contre le coronavirus dans tout Madagascar tandis que la mise en œuvre des activités relève de la compétence des ministères ou des autorités locales concernées. Des CCO Régionaux et territoriaux ont été mis en place sous l'égide des gouverneurs, des préfets ou des chefs de District (21 Régions, sauf la Région de SAVA, et 17 Districts, à ce jour).

### 1.1.2. Actions à entreprendre

#### Au niveau central

Des dotations en équipements sont nécessaires pour renforcer les capacités du CCO Central (matériels de visioconférence, matériels informatiques, kits de protection). Il en est de même pour ses moyens de fonctionnement, en l'occurrence, 5 mois d'activités à raison de 50 millions Ar / mois (fournitures et consommables, crédits téléphones, frais de connexion internet, carburant...).

#### Au niveau décentralisé et déconcentré

Les besoins portent sur l'opérationnalisation de 22 CCO Régionaux et de 30 CCO d'autres villes : lot de matériels (matériels



**1 428** Comités  
**LOHARANO**

de visioconférence, matériels informatiques, kits de protection), et budget de fonctionnement à raison de 20 millions Ar par centre par mois pour 5 mois d'activités (fournitures et consommables, crédits téléphones, frais de connexion internet, carburant,...).

#### Au niveau local

Les structures prévues au niveau local sont les 1 428 Comités Loharano à mettre en place au niveau des zones affectées par la pandémie. Leur effectif pourra évoluer suivant l'évolution de la situation.

Les nécessités d'appui concernent les frais liés à la mise en place de ces structures, les frais logistiques relatifs à la formation des membres du comité, la dotation de moyens matériels (ordinateurs, imprimantes, fournitures de bureau, tablettes avec logiciel pour la digitalisation des fiches des ménages, mégaphones, etc.), ainsi que les frais de communication et de déplacement pour la réalisation des activités de recensement, de ciblage, de suivi et de distribution des aides à la population et les indemnités à raison de 50 000 Ar/pers/mois pour une durée de 5 mois.

## 1.2. SÉCURITÉ

### 1.2.1. Mesures prises

Des mesures réglementaires et administratives ont été prises afin d'endiguer la propagation de l'épidémie de COVID-19. Dans cet ensemble, les forces de l'ordre sont chargées de la mise en œuvre des éléments suivants :

#### Préservation de la sécurité publique

Cette mesure se traduit concrètement par la mise en place en permanence d'éléments statiques et mobiles pour assurer la sécurité publique. Des appuis particuliers ont également été apportés en collaboration avec le Ministère de la Population pour contribuer à la lutte contre la Violence Basée sur le Genre.

#### Surveillance des axes routiers

Pour faire respecter les dispositions prises en matière de circulation et de confinement, la surveillance des axes routiers s'effectue sur toute l'étendue du territoire en faisant des contrôles stricts à travers des 200 barrages sanitaires à l'entrée et la sortie des villes.

#### Sécurisation des points sensibles

Mis à part les points sensibles habituels à sécuriser durant la période de crise socio-politique, cette crise sanitaire engendre également la nécessité de sécurisation des centres de confinement et diverses actions de protection du personnel du Ministère de la Santé Publique.

### 1.2.2. Actions à entreprendre

La mise en œuvre de ces mesures adoptées est à renforcer davantage compte tenu du contexte actuel d'augmentation des cas contacts et confirmés.

Ainsi, pour permettre aux éléments des forces de l'ordre de bien assurer ces missions de sécurisation, des appuis en matière d'équipements et de logistiques sont nécessaires, en l'occurrence, les moyens mobiles de communication (155 talkies walkies, 100 mégaphones), les kits d'hygiène et de protection pour 2 000 éléments, le carburant pour 200 véhicules pendant 5 mois, l'indemnité d'alimentation pour 2 000 éléments, en prévision des missions de descente sur terrain, et les moyens logistiques et de fonctionnement de 300 barrages sanitaires qui seront déployés dans les districts, le long des axes routiers, et à l'entrée et la sortie des villes infectées.



### 1.3. COMMUNICATION ET SENSIBILISATION

Pour une meilleure compréhension et adhésion du public en général et des cibles en particulier aux efforts pour lutter contre le coronavirus et alléger les impacts de la pandémie au niveau des secteurs-clé, le plan multisectoriel sera accompagné par une stratégie de communication et de mobilisation de masse.

Cette stratégie définira les objectifs, les messages et les canaux/supports de communication à utiliser. Elle visera à assurer une bonne coordination des plans de communication déjà développés et mis en œuvre au niveau des secteurs (par exemple santé, protection sociale) afin de mieux harmoniser les messages, les activités de communication et de mutualiser les ressources logistiques, humaines et matérielles.

La présente rubrique concerne les actions à entreprendre par le Gouvernement à travers le Ministère en charge de la Communication dans le cadre de ce dispositif.

#### 1.3.1. Mesures prises

Les interventions en matière de communication ont évolué suivant la situation :

- La campagne de sensibilisation sur les précautions individuelles ;
- La communication des mesures prises par le Gouvernement ;
- L'information sur la maladie ;
- La communication de masse ;

#### SUPPORTS DE COMMUNICATION AUDIOVISUELS



**1** plateau  
par jour



**2** points  
de presse



**4** diffusions  
et/ou émissions

- La mobilisation des médias ;
- La communication régulière des résultats des tests effectués ;
- L'intervention directe des techniciens spécialistes et des hautes autorités.

Ces diverses activités étaient menées par tous les secteurs et particulièrement par le Ministère de la Communication et de la Culture (MCC). Malgré cela, force est de constater qu'une bonne partie de la population ne respecte pas encore les consignes de protection face à la COVID-19.

#### 1.3.2. Actions à entreprendre

Le MCC joue un rôle primordial dans la lutte contre la COVID-19. Il en est de même pour l'Office de la Radio-Télévision publique de Madagascar (ORTM), un organisme rattaché de diffusion d'informations qui couvre tout le territoire malagasy. Ses interventions peuvent être stratégiques pour le renforcement de la sensibilisation de la population.

Ainsi, les actions à mettre en œuvre sont de :

Renforcer la sensibilisation en assurant la transmission des messages pour la lutte contre la COVID-19 par la communication de proximité à travers le DPVAC et les 22 DRCC pour atteindre toute la population des 22 Régions de Madagascar :

- Reproduire des supports de communication audiovisuels adaptés à la situation au niveau des districts : 1 plateau par jour, 2 points de presses, 4 diffusions et ou émissions par jour ;
- Dupliquer des outils de communication pour la sensibilisation de toutes les catégories de population par Région (125 mégaphones, 15 000 affiches, 25 000 flyers sur le coronavirus, les gestes barrières, les risques). Cela aussi afin de renforcer la communication de proximité, principalement au niveau des Tsena Mora et la sensibilisation « tam-tam » au niveau local ;
- Effectuer des sensibilisations de masse, « tam-tam », dans les lieux publics (exemple : marchés), par pairs, porte-à-porte et par sonorisation mobile.

Renforcer la sensibilisation de la population des 22 Régions de Madagascar à travers l'ORTM

- Acquérir des équipements pour la production de reportage sur la COVID-19 de l'ORTM ;
- Concevoir des reportages et des émissions et les diffuser au niveau des chaînes nationales et des médias privés d'Antananarivo et des autres Régions (12 diffusions par jour).

## RENFORCEMENT DE LA SENSIBILISATION

Reproduire des supports de communication audiovisuels adaptés à la situation au niveau des Districts



Dupliquer des outils de communication pour la sensibilisation de toutes les catégories de population par Région



Effectuer des sensibilisations de masse, « tam-tam », dans les lieux publics



Acquérir des équipements pour la production de reportage sur la COVID-19 de l'ORTM



Concevoir des reportages et des émissions et les diffuser au niveau des chaînes nationales et des médias privés d'Antananarivo et des autres Régions





## AXE 2 : RENFORCER LES MESURES RELATIVES À LA PROTECTION SOCIALE

---

**Plan Multisectoriel d'Urgence**

## 2.1. SANTÉ

Les lignes d'action du secteur santé portent sur la mise en œuvre des mesures afin d'endiguer la pandémie, de renforcer les structures de santé en ressources logistiques et équipements et d'assurer les services sanitaires de proximité. Pour ce faire, un Plan de contingence pour la préparation et la réponse à la pandémie de Coronavirus basé sur trois différents scénarii a été établi afin d'identifier les interventions prioritaires.

### 2.1.1. Mesures prises :

Depuis le début du mois de février 2020, le Ministère de la Santé Publique a axé ses efforts sur les activités suivantes :

- Détection précoce des cas et suivi des personnes qui sont entrées en contact avec elles à travers un système de veille et de riposte rapide ;
- Dotation des intrants et réactifs pour le CICM et le HJRA afin d'assurer le diagnostic de la COVID-19 ;
- Utilisation d'un laboratoire mobile de l'IPM avec réactifs pour effectuer des tests à Toamasina ;
- Surveillance de la maladie au niveau des formations sanitaires et au niveau communautaire ;
- Prise en charge correcte des cas au niveau des hôpitaux ;
- Communication pour l'engagement communautaire dans la prévention de la maladie ;
- Mise en place de moyens importants pour le suivi des passagers venant de tous les vols datant du 12 au 19 mars ;
- Déploiement quotidien de près de 100 véhicules avec des biologistes, des médecins, des paramédicaux et des psychologues pour assurer des visites à domicile et des prélèvements biologiques selon des itinéraires établis au niveau du CCO ;
- Préparation des hôpitaux pour la prise en charge aussi bien des cas suspects que des cas confirmés positifs à la COVID-19 ;
- Identification au niveau des Régions frappées par la pandémie de centres pouvant servir d'accueil en cas de surcharge des formations sanitaires et des hôpitaux publics ;
- Opérationnalisation de la ligne verte 910 par le Ministère et avec l'appui de l'USAID (100 000 USD).



**42 860**  
Agents Communautaires

### 2.1.2. Activités à entreprendre :

La finalité des actions de santé envisagées par le Ministère consiste à assurer la maîtrise de la propagation du coronavirus et à éviter tout décès lié à cette maladie. L'objectif général est de renforcer les capacités du pays à faire face à la pandémie Coronavirus et d'améliorer le bien-être de la population. A cet effet, le Ministère vise à :

#### Améliorer la coordination multisectorielle et inter disciplinaire élargie :

- Aménager/réhabiliter les locaux et doter en équipements informatiques et audio-visuels les 136 Centres Opérationnels d'Urgences en Santé Publique (COUSP) au niveau des Régions et des Districts ;
- Mettre en place un mécanisme de coordination, de suivi et d'évaluation du plan de riposte et assurer le fonctionnement pendant les 5 mois du plan au niveau central, régional et des districts (136 COUSP + le QGO au niveau central) ;
- Conduire une Revue Après Action (RAA) conformément au Règlement Sanitaire International ou RSI (2005).

#### Renforcer la surveillance de la maladie au niveau des formations sanitaires et au niveau communautaire avec un système de veille et de riposte rapide :

- Renforcer la Surveillance Intégrée des Maladies et Riposte ou SIMR au niveau des 22 Régions, 114 Districts et 2 710 CSB : formation, dotation en équipements, descentes sur le terrain ;
- Renforcer les 9 Centres de Vigilance Sanitaire aux Frontières (CVSF) et étendre leur déploiement à l'entrée et à la sortie des zones de flambée (50% des districts) : réhabilitation et

équipement des salles d'isolement temporaire, formation et déploiement du personnel, suivi des personnes ;

- Chercher activement les cas et suivre les contacts dans les 17 485 Fokontany (formation, équipement et déploiement de 42 860 agents communautaires, transport et évacuation des cas suspects, tracking et suivi des contacts) ;
- Renforcer la surveillance de la maladie dans les établissements pénitentiaires et autres lieux de détention.

#### Assurer la détection précoce des cas et le suivi de leur contact à travers un réseau de laboratoires pouvant détecter le coronavirus (voir carte ci-après) :

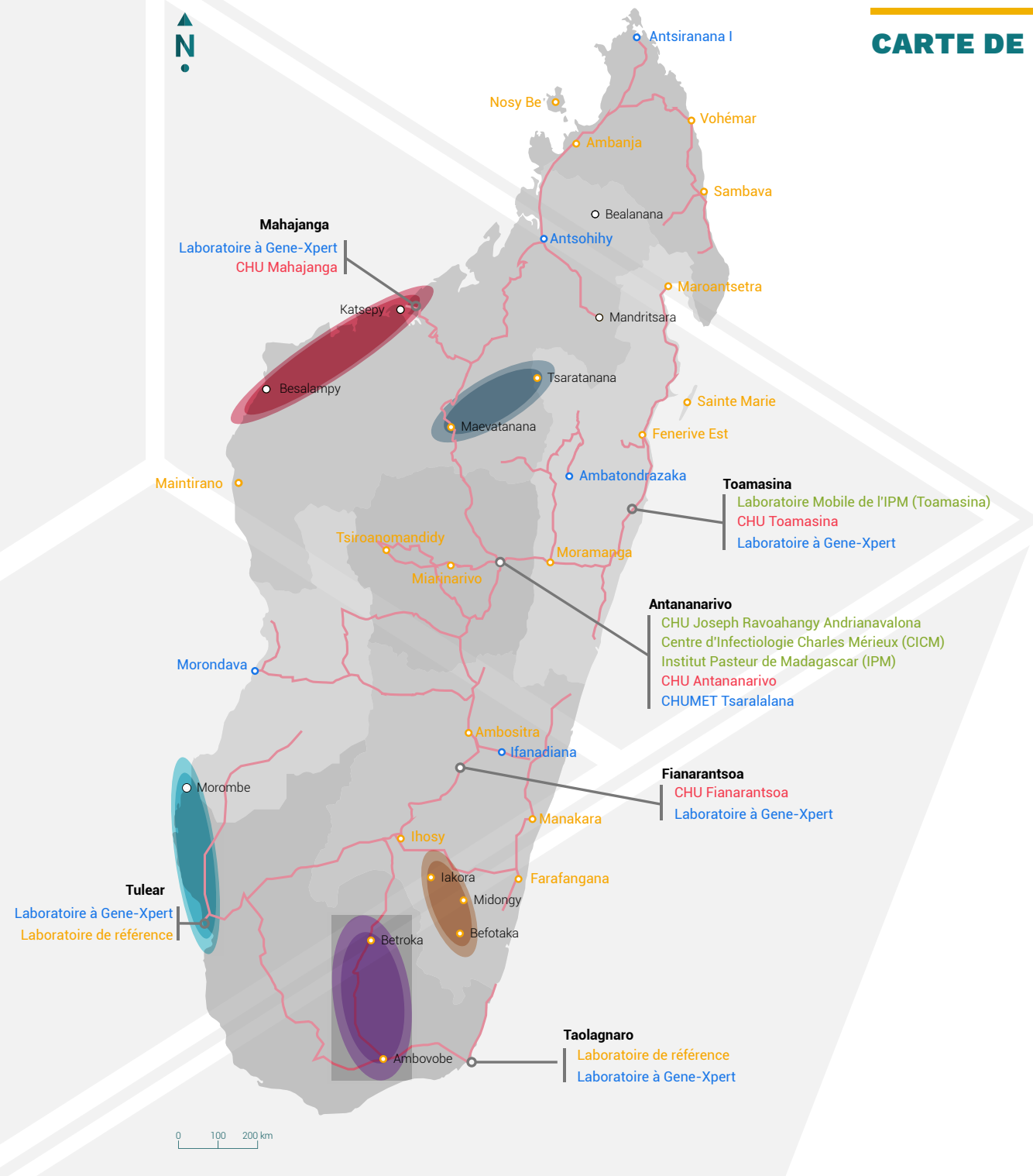
- Renforcer la capacité de 17 centres hospitaliers de référence dans le cadre du diagnostic de la COVID-19 en les dotant des nouveaux matériels de Gene-Xpert (dotation de matériels et équipements de laboratoires, dotation de matériels et équipements auxiliaires, formation des techniciens, financement des réactifs et autres intrants) ;
- Renforcer la capacité de 11 laboratoires régionaux dans le cadre du diagnostic de la COVID-19 (fonctionnalisation des appareils Gene-Xpert, formation des techniciens, dotation de groupes électrogènes, d'onduleurs, d'hôtes lumineux de biosécurité Classe 2, de cartouches) ;
- Collecter les prélèvements (100 000 sur 5 mois) et les acheminer de manière sécurisée vers les laboratoires d'analyse (acquisition des triples emballages pour le conditionnement des échantillons et transport sécurisé vers les laboratoires) ;
- Acquérir et opérationnaliser 5 laboratoires mobiles : axe Sofia (Maevatanana-Tsaratana), axe Ouest (Katsepy-Besalampy), axe Sud-Ouest (Toliara-Morombe), axe Sud-Est (Befotaka-Midongy-Iakora) et axe Sud (Androy).

#### Assurer la prise en charge des cas au niveau des hôpitaux, des autres structures de soins et en milieu carcéral :

- Doter les centres de soin en capacité de prise en charge des cas (salles de confinement, disponibilité en eau potable, ambulances, respirateurs, concentrateurs d'oxygène, lits d'hospitalisation, radiographie numérique, EPI...);



## CARTE DE DÉPLOIEMENT DES LABORATOIRES PCR



### TYPES DE LABORATOIRES

- 4 laboratoires fonctionnels dont 1 mobile
- 4 laboratoires CHU à réaménager et à doter des appareils PCR en temps réel
- 11 laboratoires avec Gene-Xpert au niveau des Régions
- 17 autres laboratoires de référence à doter des nouveaux matériels de Gene-Xpert

### AXES DE DEPLOIEMENTS DES 5 LABORATOIRES MOBILES

- Axe Sofia : Maevatanana - Tsaratana
- Axe Ouest : Katsepy - Besalampy
- Axe Sud Ouest : Toliara - Morombe
- Axe Sud Est : Befotaka - Midongy - Iakora
- Axe Sud : Androy



**4 650 000**

élèves et enseignants des établissements publics à doter de masque



**660 000**

élèves en classes d'examen des établissements publics et privés à doter en CVO

- Assurer la prise en charge hospitalière des cas suspects ou confirmés (hébergement, restauration, médicaments, CVO, examens complémentaires, ...);
- Assurer la prise en charge des cas venant des établissements pénitentiaires et autres lieux de détention ;
- Renforcer le personnel de santé publique par des agents externes et une assistance technique de l'OMS pour la continuité des offres de soins ;
- Maintenir les services essentiels de base (programme élargi de vaccination, prévention de la violence domestique, programme grossesse et accouchements sécurisés, continuum de soins de la tuberculose).

#### Soutenir les activités logistiques du secteur Santé :

- Assurer la disponibilité des médicaments, des sacs mortuaires, des kits et autres intrants dans les 114 districts ;
- Assurer le soutien psychologique et social des cas et les moyens de subsistance des personnes vulnérables au niveau des formations sanitaires ;
- Doter les 2 847 formations sanitaires de DLM et les 127 hôpitaux de matériels de traitement des déchets médicaux.

#### Assurer la communication pour l'engagement communautaire dans la prévention de la maladie :

- Impliquer les autorités politiques et administratives, les leaders communautaires et la société civile pour améliorer l'appropriation et l'engagement communautaire ;
- Assurer la sensibilisation de la population et la communication sur les risques ;
- Maintenir fonctionnels les numéros verts 910 et 913.

## 2.2. EDUCATION DE BASE ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Par rapport à la situation actuelle du Coronavirus et suite à la déclaration d'état d'urgence sanitaire effectuée par l'Etat Malagasy, afin de maîtriser les risques de propagation du virus, tous les

établissements publics et privés ont été fermés. Ceci a entraîné une interruption des cours sur tout le territoire.

### 2.2.1. Éducation de base

Une reprise progressive des cours pour les classes d'examen (7<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>, terminales) a été autorisée avec des mesures de protection strictes. Conformément à la stratégie sectorielle de réponse à la COVID-19 du Ministère de l'Éducation Nationale et de l'Enseignement Technique et Professionnel (MENETP), l'objectif global est de retenir au maximum les élèves en classe et de maintenir le programme de l'éducation nationale.

#### 2.2.1.1. Mesures prises

Ces mesures se traduisent par la :

- Distribution de masques et de Covid Organics à 270 000 élèves en classe d'examen et de Vatsy Tsinjo<sup>4</sup> pour 3 500 enseignants de Tana-ville et de Toamasina I en partenariat avec l'Association Fitia ;
- Dotation de vivres à 6 000 élèves et enseignants de 19 EPP en partenariat avec la fondation BOA ;
- Désinfection de 5 000 établissements scolaires ;
- Distribution de livrets essentiels collèges en cours, et cahiers d'apprentissage collège au niveau des écoles pour 636 600 élèves sur financement de l'UNICEF ;
- Emissions télévisées : Kilasy pour tous (30 émissions) sur la chaîne nationale et radiophoniques, « Izaho koa mba te hahay » (80 émissions sur les stations radio privées et la RNM) ;
- Elaboration de projets dans le cadre des réponses à la COVID-19 dont les financements ont été approuvés au niveau du Global Partnership for Education (GPE) et de la Banque Mondiale.

### 2.2.1.2. Actions à entreprendre

Afin de garantir l'accès à un environnement éducatif sûr et sécurisé, il faut adopter une stratégie appropriée et équitable ayant comme objectif de retenir au maximum les élèves en classe et améliorer les résultats en général. Les actions prioritaires peuvent se traduire en trois axes suivant les objectifs de l'éducation nationale :

#### Assurer la continuité des cours en période de confinement à travers :

- La conception de 1 890 contenus d'apprentissage et de soutien pour les élèves de l'enseignement général et technique professionnelle, y compris les classes d'examen (CM2, classe de 3<sup>ème</sup> et Terminales), et leur transformation en contenus audio/vidéo pour être diffusés aux programmes TV/Radio sur tout le territoire. Cette diffusion devra être programmée sur toutes les chaînes nationales (RNM et TVM) et privées si possible ;
- La sensibilisation sur l'auto-apprentissage en préparant des outils pédagogiques adaptés notamment pour les classes d'examen. L'objectif est de dupliquer les 1 890 contenus de tous les niveaux et la production de 3 021 800 cahiers à distribuer ;
- Le renforcement et l'extension de la plate-forme d'apprentissage à distance existante à l'attention des enseignants pour y inclure la version numérique des supports pédagogiques, la formation de 120 formateurs, la conception de contenus interactifs, et la formation de 20 000 enseignants dans les zones les plus défavorisées sur l'utilisation de la plateforme numérique ;
- La dotation de 20 000 tablettes avec connexion internet aux enseignants afin de leur permettre d'exploiter la plateforme et de bénéficier d'un appui et d'une formation à distance quant à son utilisation ;
- La mise en œuvre d'un système de suivi évaluation de l'apprentissage des élèves dans le cadre de la COVID-19, et le développement de nouvelles stratégies pédagogiques d'enseignement à distance, tirés de l'expérience.

4- Pack de PPP d'une valeur de 64 000 Ar composé de riz, de grains secs (légumineuses), de sucre, de sel, de farine énergétique, d'une bouteille d'huile de 1 litre, d'un purificateur d'eau et d'une barre de savon.

## “ Dotation de masques pour les 4 650 000 élèves et enseignants des établissements publics et distribution de CVO pour les 660 600 élèves en classe d'examen de l'enseignement public et privé.

Assurer la reprise des cours pour les classes d'examen et préparer le retour à l'école après confinement à travers :

- L'acquisition et distribution des kits médicaux pour les 29 060 établissements scolaires publics à tous les niveaux à raison de 1 kit par établissement : thermomètres et gants pour les établissements, et de 9 300 000 masques pour les enseignants et les élèves publics, à raison de 2 masques/personnes dans toutes les CISO des Chefs-Lieux de Région;
- La distribution de CVO pour les 660 600 élèves en classe d'examen de l'enseignement public et privé dans les régions à part celles en confinement ;
- La dotation de 100 000 tables-bancs afin d'éviter les risques de contamination pour 4 000 salles de classes dans les écoles les plus nécessiteuses ;
- La désinfection de 29 060 établissements scolaires publics et l'implantation de points d'eau avant les reprises de cours pour garantir l'hygiène dans toutes les Régions, en collaboration avec le MEAH.

Accroître la résilience du système face à la pandémie en fournissant une assistance aux parents, élèves et enseignants par :

- La dotation de vivres pour les 2 500 cantines scolaires d'écoles vulnérables à raison de 1 600 000 Ar/école (100 gr de riz, 100 gr de légumes secs par élève par jour pendant 20 jours, en moyenne 200 élèves par école) pendant le dernier trimestre. Elle concerne les Régions : Analamanga, Haute Matsiatra, Atsinanana, Androy ;
- La dotation de 3 700 000 packs de compléments alimentaires (FER/FAF) aux écoles primaires publiques pour le troisième trimestre à un coût de 720 Ariary/élèves pour 60 jours d'école à tous les élèves du primaire. Cette mesure concerne toutes les Régions ;
- La subvention ponctuelle de 63 832 enseignants communautaires dans les zones défavorisées du pays pour une prise en charge de 100 000 Ar/mois pendant 5 mois ;
- La distribution de Vatsy Tsinjo pour 27 644 enseignants dans les établissements privés.

### 2.2.2. Enseignement Supérieur

Suite à la déclaration de l'état d'urgence sanitaire et aux mesures prises pour freiner la propagation de la COVID-19, tous les établissements d'enseignement supérieur sont fermés et les enseignements suspendus jusqu'à nouvel ordre. Ainsi, les étudiants qui peuvent rejoindre leurs familles ont quitté les cités universitaires tandis que ceux qui ne le peuvent pas sont restés en confinement dans ces lieux.

#### 2.2.2.1. Mesures prises

Dans le cadre du programme Vatsy Tsinjo, le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESUPRES) a apporté un soutien alimentaire d'urgence aux étudiants n'ayant pas pu rejoindre leur famille et leur région d'origine et, de ce fait, étaient obligés de rester en confinement dans les cités universitaires. Les étudiants dans toutes les cités universitaires des six universités de Madagascar ont bénéficié de ce soutien. Il s'agissait de distribuer :

- A chaque étudiant un pack de PPN constitués essentiellement de riz, d'huile et de sucre;
- 3 500 Vatsy Tsinjo et 30 800 masques à titre de mesures de prophylaxie dans les cités universitaires d'Antananarivo, Toamasina, Toliara, Fianarantsoa, Mahajanga et Antsiranana;
- 5 206 CVO dans la zone Z16 du 5<sup>ème</sup> Arrondissement du MESUPRES à Antananarivo ;
- Des PPN fournis par les bienfaiteurs et les partenaires du MESUPRES : 39 tonnes de riz, 5 400 litres d'huile alimentaire, 1,8 tonne de sucre, 20 cartons de savons, 500 kg de légumineuses, 300 sachets de pâtes alimentaires.

#### 2.2.2.2. Actions à entreprendre

Distribuer des Vatsy Tsinjo et CVO pour les 13 300 étudiants bloqués dans les 6 cités universitaires de Madagascar.

## 2.3. EAU, ASSAINISSEMENT ET HYGIÈNE

Dans le cadre de la transmission interhumaine, la maladie peut se transmettre entre autres par le sang ou par les autres fluides du corps, à travers une personne qui est au stade avancé de la pandémie. A cet égard, les mains constituent l'une des principales voies de contamination de l'infection au virus de la COVID-19. De ce fait, le lavage des mains à l'eau et au savon constitue l'un des moyens les plus efficaces de prévention.

Pourtant, huit millions de personnes, soit 30% de la population, n'ont pas de dispositif de lave-mains avec de l'eau et du savon à la maison à Madagascar. La situation est encore plus alarmante dans les établissements de santé, où plus de 90% de ces derniers ne disposent pas de services d'hygiène.<sup>5</sup>

### 2.3.1. Mesures prises

Comme la technique de lavage des mains est fondamentale et contribue énormément à éviter la manifestation d'autres maladies infectieuses outre que la COVID-19, des mesures prophylactiques utiles en lieux publics, dédiées à la gestion de la pandémie du coronavirus ont été réalisées par les 22 DREAH :

- Conception et diffusion de messages-clé sur l'hygiène et le lavage de mains ;
- Installation de 11 416 Dispositifs de Lavage des Mains (DLM) avec du savon, du gel désinfectant, des caches bouches en milieux publics, dans les établissements scolaires, les gares routières, les bureaux de fokontany et des communes, les bureaux de tous les services techniques déconcentrés dans les zones en confinement et les zones à risque (Antananarivo, Toamasina I et II, Fianarantsoa) ;
- Préparation de retour à l'école pour 5 309 établissements publics et privés dans 5 chef-lieux de province avec la mise en place de dispositifs d'hygiène et la désinfection des écoles ;
- Opération de désinfection auprès des sites de confinement, bureaux administratifs, établissements scolaires ;
- Mise en place de la base de données du Plan d'Urgence Social pour Toamasina I et II ;
- Continuité des services EAH et riposte communautaire ;



- Réalisation de campagne de sensibilisation de masse ;
- Dotation de toilettes mobiles ;
- Achat de 09 citernes d'eau de 10m³.

### 2.3.2. Actions à entreprendre

Le MEAH assure la mise en œuvre du volet WASH du plan multisectoriel. Par le biais des 22 DREAH, il assure également la responsabilité de cette mise en œuvre au niveau des écoles, des centres de santé, et des différents lieux publics, en étroite collaboration avec les autres Ministères ou structures concernés.

Pour mieux faire face aux répercussions économiques et sociales de la COVID-19, des mesures de grande envergure devraient être adoptées pour protéger la population. Pour ce faire, 650 000 ménages seront ciblés, répartis dans les zones de confinement (Analamanga, Atsinanana, Alaotra Mangoro) et les zones hautement à risques de propagation du coronavirus (Fianarantsoa, Toliara, Taolagnaro Tsiroanomandidy, Fénérive-Est, Antsiranana, etc.)

Les mesures prévues sont les suivantes :

- Doter pour 450 000 ménages vulnérables à Antananarivo, Fianarantsoa, Toamasina, Moramanga, Toliara, Taolagnaro, Fenerive Est et Tsiroanomandidy des intrants pour assurer l'hygiène et la protection contre les infections ;
- Améliorer la capacité logistique de l'Etat pour la distribution d'eau auprès des communautés (notamment situées dans le Sud) à travers l'achat de 10 camions citernes et de 62 citernes plastiques de 10m³ ;
- Veiller à la disponibilité permanente de produits essentiels pour l'hygiène (DLM, savon, solution hydro-alcoolique, pulvérisateur, purificateur d'eau) auprès de 4 741 sites publics, bâtiments administratifs, milieux carcéraux, 5 863 établissements scolaires publics et privés dans 8 villes (4 chefs-lieux de province, Antsirabe, Moramanga, Taolagnaro et Tsiroanomandidy), des gares routières et stationnements, des services de transports en commun, des ports, et des marchés ;



**« Assurer la transformation et la conservation des produits frais locaux non vendus dans 114 zones et leur distribution auprès des ménages nécessaires »**

- Préparer le retour à l'école pour 29 060 établissements scolaires publics avec la mise en place de dispositif d'hygiène et la désinfection des écoles dans tout le pays ;
- Soutenir les activités de réponses d'urgence WASH dans le Sud pour 5 000 ménages dans la région Androy pour mitiger les risques de propagation de l'épidémie dans la zone commercialement très active ;
- Maintenir la fourniture en eau potable pour 300 000 ménages à travers la subvention des gestionnaires privés en milieu rural tout en ciblant les gestionnaires les plus affectés par la crise (Toamasina, Moramanga, Antananarivo, Fianarantsoa, Tsiroanomandidy, Fenerive Est, Toliara) ;
- Continuer les campagnes de sensibilisation et encourager le lavage des mains en mettant en place des panneaux, des affichages, des autocollants et renforcer les spots publicitaires encourageant les bonnes pratiques d'hygiène pour les mains et d'hygiène respiratoire.

## 2.4. NUTRITION

La pandémie menace à la fois les vies et les moyens d'existence des populations. La fermeture des frontières, les mesures de quarantaine et les perturbations des marchés, des chaînes d'approvisionnement et des échanges commerciaux ont restreint l'accès des populations à des ressources alimentaires suffisantes, diverses et nutritives, en particulier dans les zones durement touchées par le confinement ou déjà touchées par des niveaux moyens d'insécurité alimentaire.

### 2.4.1. Mesures prises

Comme mesures nutritionnelles proactives adoptées jusqu'à maintenant pour contenir la propagation de la COVID-19, l'on cite :

- La distribution de farine énergétique dans le pack du Vatsy Tsinjo ;
- La réunion périodique du Cluster Nutrition pour le partage d'informations et de documents relatifs aux conduites à tenir durant la lutte contre la COVID-19 (allaitement, alimentation des nourrissons et des jeunes enfants, alimentation de la femme enceinte et allaitante, alimentation de la famille, prise en charge des enfants atteints de malnutrition) ;
- La distribution de farines améliorées pour les centres hospitaliers et les sites communautaires ;
- L'élaboration de supports de communication par le Comité nutrition et le Ministère de la Santé Publique.

### 2.4.2. Actions à entreprendre

Afin d'éviter la transformation de cette urgence sanitaire en une crise alimentaire, le soutien aux communautés vulnérables notamment paysannes est nécessaire. Ainsi, pour mieux faire face à la propagation de la COVID-19, sur le court terme, l'objectif de ce volet est d'adopter des mesures appropriées, notamment pour les 4 régions (Analamanga, Atsinanana, Alaotra Mangoro, Haute Matsiatra) ainsi que pour les zones à risques de propagation du virus (Nosy Be, Toliara, Antsiranana, Analanjanoro...) :

- Assurer la transformation et la conservation des produits frais locaux auprès de 114 zones et leur distribution à raison de 14 630 personnes par zone ;
- Acheter les produits locaux frais des agriculteurs et les distribuer à l'endroit des ménages nécessaires fréquentant 687 sites communautaires existants ;
- Assurer la prise en charge nutritionnelle de 386 000 enfants et femmes enceintes auprès des sites communautaires telles que la supplémentation en micronutriments pour les enfants (6-59 mois) et l'intensification des aides nutritionnelles pour les femmes enceintes (aliments fortifiés ou micronutriments multiples) ;
- Renforcer les activités de sensibilisation et de communication nutritionnelle surtout dans les zones à risques.

## 2.5. ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'exode urbain et le ralentissement des activités socio-économiques, associés aux mesures prises et entreprises dans la mise en œuvre de l'état d'urgence sanitaire proclamé, présentent des impacts directs ou induits sur les écosystèmes et les ressources naturelles : recrudescence des feux de brousse, trafics des ressources naturelles, collecte démesurée des plantes médicinales, surexploitation des ressources naturelles pour la subsistance.

### 2.5.1. Mesures prises

Face à ces situations et afin d'éviter les dégâts environnementaux et écologiques causés par le contexte de COVID-19, le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD) dans le cadre de ses missions, a déjà pris des mesures telles que :

- Le lancement de la campagne « Tolérance zéro » en matière de lutte contre le trafic de bois précieux, le charbonnage, le trafic des espèces menacées (tortues, lémuriers), la lutte contre les feux ;
- La sécurisation des aires protégées (AP) : fermeture de tous les parcs et AP, multiplication des patrouilles avec l'OMC<sup>6</sup> ;
- La sécurisation des bois saisis et emmagasinés au niveau des Directions régionales ;
- La sensibilisation et l'IEC<sup>7</sup> autour du danger du charbonnage des mangroves ;
- La sensibilisation et l'IEC autour de la gestion des masques usagés ;
- La sécurisation des plantes médicinales et aromatiques utilisées pour la production et la recherche scientifique des laboratoires nationaux.

### 2.5.2. Actions à entreprendre

Ils s'agissent notamment de :

- Renforcer la sécurisation physique de 2 Nouvelles Aires Protégées-NAP (Manjakatempo Ankaratra, Mandrozo) et de

## Renforcer la sécurisation physique de 2 Nouvelles Aires Protégées (NAP) et de 2 Aires Protégées (AP)

2 Aires Protégées-AP (Réserves Spéciales Ambatovaky et Andranome) parmi les 15 AP prioritaires gérées par le MEDD (réalisation de patrouilles avec des brigades mixtes OMC et déguerpissements) ;

- Assurer la continuité de l'approvisionnement légal en produits forestiers indispensables à la population, surtout du charbon de bois, au niveau des foyers de charbonnage illicites (réalisation d'enquête et de contrôle) dans 2 NAP ;
- Collecter les informations sur les besoins des centres de recherche en matière d'extraits naturels utilisés pour la fabrication de produits contre la COVID-19 (mise en place de bases de données pour une meilleure gestion des plantes médicinales, sécurisation des matières premières utilisables pour la fabrication de produits contre la COVID-19) ;
- Intensifier la sensibilisation de la population dans la lutte contre toutes formes de pressions sur les ressources naturelles et la biodiversité (développement d'outil et campagne de sensibilisation), et renforcer la surveillance communautaire des zones protégées concernées ;
- Intensifier la sensibilisation de la population visant à réduire l'éparpillement des déchets et à réduire toutes formes d'actes inciviques pouvant mettre en danger la santé publique (développement d'outil, campagne de sensibilisation, confections de panneaux de sensibilisation, diffusion de spot audio et spot vidéo).

## 2.6. HABITAT

Depuis la déclaration de l'état d'urgence sanitaire, la restriction de déplacement de la population et le confinement sont les principaux moyens utilisés par le Gouvernement Malagasy pour freiner la propagation de la COVID-19 sur tout le territoire de Madagascar.

### 2.6.1. Mesures prises :

Afin de limiter la propagation du virus, le Ministère de la Population, de la Protection Sociale et de la Promotion de la Femme (MPPSPF) en collaboration avec la Commune Urbaine d'Antananarivo a pris en charge les sans-abris à travers les activités suivantes :

- Déplacement de 957 sans-abris dans les centres d'hébergement Antananarivo ;
- Déplacement de 160 personnes dans les centres d'hébergements provisoires de Toamasina I ;
- Dotation de toilettes mobiles, de lampes solaires pour le centre d'hébergement à Anosizato ;
- Approvisionnement en eau de la JIRAMA pour le centre d'hébergement à Anosizato ;
- Mise en place des dispositifs de lavage des mains ;
- Distribution de repas chaud par jour (petit déjeuner, déjeuner et dîner) ;
- Dotation de couverture, savon, matelas, toilettes mobiles, château d'eau ;
- Prise en charge sanitaire par le BMH de la CUA ;
- Poursuite par la CUA de la fourniture des services essentiels (assainissement, collecte de déchets) ;
- Réalisation de travaux d'assainissement liés à la COVID-19 à Mananjara-ouest, Antohomadinika III G Hangar, Manarintsoa Centre et Est dans la CUA.

Le MPPSPF et la CUA envisagent d'effectuer une réinsertion urbaine et rurale des personnes sans-abri.

### 2.6.2. Activités à entreprendre :

Les activités à entreprendre par le MPPSPF, le Ministère de l'Aménagement du Territoire et des Travaux Publics (MATP), le Vice-Ministre en charge des Villes Nouvelles et de l'Habitat en collaboration avec l'Agence Nationale d'Appui au Logement et à l'Habitat (ANALOGH), la Société d'Équipement Immobilier de Madagascar (SEIMAD), la CUA et les autres partenaires sont les suivantes :

6 - OMC : Organe Mixte de Conception

7 - IEC : Information Education Communication

Assurer la réinsertion urbaine des sans-abris vecteurs de transmission des virus (personnes vivant de la récupération des déchets ou des petits-métiers en ville) :

- Réhabiliter le centre d'hébergement social sis à Anosizato pour la réinsertion urbaine de 200 personnes ;
- Réhabiliter le centre SEBA sis à Isotry pour la réinsertion urbaine de 155 personnes ;
- Construire les infrastructures sanitaires (WC et bassins lavoir) dans le centre MADCAP (centre d'accueil des sans-abris sis à Ambalavao) pour les 210 sans-abris.

Assurer la continuité de la gestion des déchets et la fourniture des services essentiels pendant la période d'urgence sanitaire

- Doter les services municipaux en équipements pour la gestion des déchets et en équipements de protection individuelle et désinfectants ;
- Lancer des projets HIMO/ACTP pour des activités de nettoyage et d'assainissement dans les zones des greniers à riz de Madagascar.

Assurer la réinsertion socio-économique des familles sans-abri dans des villages communautaires

- Construire 50 nouvelles maisons au village de Tsiroanomandidy pour la réinsertion socio-économique de 50 familles sans-abri ;
- Construire 100 nouvelles maisons avec poulailler et porcherie au village d'Antsanimahazo pour la réinsertion socio-économique de 100 familles sans-abri ;
- Construire 50 nouvelles maisons au village de Masindray pour la réinsertion socio-économique de 50 familles sans-abri ;
- Réhabiliter 23 maisons disponibles (dallage, mur, peinture, toit, porte et fenêtre) au village d'Ankarefo pour la réinsertion socio-économique de 23 familles sans-abri ;
- Réhabiliter 40 maisons disponibles (dallage, mur, peinture, toit, porte et fenêtre) au village d'Andranofeno-Sud pour la réinsertion socio-économique de 40 familles sans-abri ;



**565**  
réinsertions urbaines



**313**  
réinsertions socio-économiques



**250**  
maisons nouvelles



**63**  
maisons réhabilitées

- Construire 50 nouvelles maisons au village d'Andranofeno-Sud pour la réinsertion socio-économique de 50 familles sans-abri.

Bien que ces travaux de construction et réhabilitation risquent de dépasser le délai de 5 mois du plan, il est essentiel de démarrer les chantiers durant cette période.

## 2.7. MESURES D'URGENCE SOCIALES

La vie de la population est durement affectée par l'état d'urgence sanitaire et ses lots de mesures restrictives. Le Gouvernement a alors entrepris de renforcer les actions d'envergures visant à la fois à limiter la propagation de la COVID-19 mais également à atténuer l'impact des mesures sanitaires sur la vie sociale et économique de la population à travers des programmes d'urgence sociaux monétaires et non monétaires.

Ces programmes de protection sociale ont un double objectif : i) soutenir la mise en place du confinement afin de réduire la propagation de la maladie (objectif sanitaire) ; et ii) apporter un appui économique à la consommation des ménages et faciliter la relance économique par la suite (objectifs social et économique).

### Premiers ménages bénéficiaires des packs Vatsy Tsinjo

| Première vague                             |         | Deuxième vague                                                             |     | Troisième vague                                                                           |       |
|--------------------------------------------|---------|----------------------------------------------------------------------------|-----|-------------------------------------------------------------------------------------------|-------|
| Population vulnérable des villes affectées |         | 1 300 bénévoles des 3 régions ayant travaillé dans la production des packs |     | Enseignants de l'Education Nationale des 3 régions et producteurs touchés par la pandémie |       |
| Antananarivo                               | 225 000 | Antananarivo                                                               | 550 | Antananarivo                                                                              | 8 500 |
| Fianarantsoa                               | 35 000  | Fianarantsoa                                                               | 450 | Fianarantsoa                                                                              | 4 900 |
| Toamasina                                  | 30 000  | Toamasina                                                                  | 300 | Toamasina                                                                                 | 3 000 |
|                                            |         | Village d'Iboaka dans le Lalangina (Haute Matsiatra)                       | 150 |                                                                                           |       |

Les mesures ciblent les plus pauvres et vulnérables parmi les populations les plus durement affectées par le confinement, selon des critères économiques, de pauvreté et de vulnérabilité.

### 2.7.1. Programme Vatsy Tsinjo

Ce programme est sous la coordination du Ministère de la Population, de la Protection Sociale et de la Promotion de la Femme (MPPSPF), en étroite collaboration avec le Ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat (MICA), le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD), et le Ministère de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène (MEAH). L'objectif est de distribuer et de fournir des Produits de Première Nécessité (PPN) aux personnes vulnérables ainsi qu'aux groupes sociaux en difficulté.

#### 2.7.1.1. Mesures prises

Un budget de 10 millions USD a été alloué à cette initiative. Des packs d'une valeur de 64 000 Ar par ménage composés de riz, de grains secs (légumineuses), de sucre, de sel, de farine énergétique, d'une bouteille d'huile de 1 litre, d'un purificateur d'eau et d'une barre de savon ont été distribués à la population des villes de Antananarivo, Toamasina, Fianarantsoa et Moramanga.



#### 2.7.1.2. Actions à entreprendre

Le Programme Vatsy Tsinjo est à renforcer car la distribution de PPN aux ménages les plus vulnérables au niveau des Fokontany mais également au profit des sans-abris demeure essentielle. Il présente l'avantage majeur de fournir directement aux ménages les produits vitaux dont ils ont besoin et de limiter leur besoin de déplacement. Il sera étendu à des groupes sociaux en difficulté (guides touristiques, agents des gares routières, chauffeurs et receveurs des zones suburbaines, enseignants des écoles privées, étudiants bloqués dans les cités universitaires, etc.).

Des produits agricoles frais sont à intégrer dans les packs et cela suivant leur disponibilité. Comme par exemple, des œufs, des pommes de terre, des poulets qui peuvent être achetés au niveau des producteurs locaux. Cela permet par la même occasion de créer des débouchés pour les producteurs.

Les besoins portent sur les éléments suivants :

- Achat des PPN composant les packs Vatsy Tsinjo ;
- Conditionnement des packs : personnel et logistique ;
- Distribution de 500 000 packs au niveau des Fokontany et des sans-abris à Antananarivo, Toamasina, Fianarantsoa, Moramanga ainsi que des autres villes nouvellement touchées par la COVID-19 : Taolagnaro, Tsiroanomandidy, Fénérive-Est, Toliara, Antsirabe et Mahajanga.

#### 2.7.2. Programme Tsinjo

Dans le cadre de ses activités, le MICA a un programme dénommé Tsinjo qui a pour objectif de stabiliser le prix des PPN et assurer leur approvisionnement sur les marchés de la capitale et des communes périphériques. En effet, les temps de crise sont toujours propices à des pratiques commerciales non conformes (augmentation abusive des prix, refus de vente, rétentions de stocks, etc.) afin de se faire un maximum de profit aux dépens de la population.

##### 2.7.2.1. Mesures prises

- Le suivi des marchandises venant des grossistes vers les détaillants au niveau des communes et des districts ;
- La répartition des PPN pour éviter la spéculation et la rétention de stock ;

**“ Distribution de 500 000 packs au niveau des Fokontany et des sans-abris à Antananarivo, Toamasina, Fianarantsoa, Moramanga ainsi que des autres villes nouvellement touchées par la COVID-19**

- La vérification des prix réels, à travers des contrôles continus et permanents auprès des grossistes et des détaillants sur les marchés (tsena) ;
- L'équilibrage de la disponibilité du riz local entre les régions excédentaires et celles déficitaires ;
- La mise en place de points de distribution de riz dans les grandes entreprises qui emploient des centaines sinon des milliers de personnes. L'objectif est triple : assurer l'approvisionnement des cantines, permettre aux employés d'acheter des produits sur place sans besoin d'aller au marché dans le cadre du confinement et d'avoir des prix raisonnables (circuit court).

##### 2.7.1.2. Actions à entreprendre

Pour renforcer le suivi et le contrôle des prix au niveau des marchés et des revendeurs des produits PPN, les besoins sont de :

- Doter les équipes du MICA de moyens logistiques (transports, indemnités, carburants, recharges téléphoniques et équipements de protection individuelle) au niveau central et régional ;
- Renforcer les capacités des équipes en méthodologie de contrôle des prix ;
- Recourir aux appuis des forces de l'ordre sur le terrain lors des descentes.

#### 2.7.3. Programme Tsena Mora

##### 2.7.3.1. Mesures prises

Le Gouvernement a réactivé le Programme Tsena Mora, mis en place pour la première fois à Madagascar en 2010. Ce Programme a pour objectif de ravitailler en PPN (comme le riz, l'huile et le sucre) les populations vulnérables, à des prix subventionnés. A ce jour, 571 500 personnes ont pu en bénéficier dans le cadre de la lutte contre la COVID-19 sur les mois de mars et avril 2020.

##### 2.7.3.2. Actions à entreprendre

Le MICA vient en appui au Programme Tsena Mora. Les actions prévues sont :

- Ouvrir les points de vente dans les villes nouvellement touchées par la COVID-19 ;
- Investir dans l'achat direct des produits des agriculteurs pour les revendre auprès des consommateurs ;
- Assurer l'opérationnalisation de ces derniers sur l'ensemble du pays en les réapprovisionnant régulièrement en PPN ;
- Assurer des opérations de vente deux fois par semaine.

Cette opérationnalisation des Tsena Mora aura deux conséquences majeures : la mise sur le marché des PPN au plus près des consommateurs les plus vulnérables à des prix très abordables et la vente des produits des agriculteurs confinés et bloqués de fait dans leurs villages, à cause des mesures de limitation des échanges et des déplacements (cf. secteur Agricole).

L'utilisation de l'ensemble du réseau de distribution de Tsena Mora qui se compose de 263 points de vente répartis sur l'ensemble du territoire permettra d'atteindre 500 personnes par opération, soit potentiellement 130 000 ménages par opération.

#### 2.7.4. Programme de transfert monétaire

Sous la coordination du MPPSPF, plusieurs programmes de protection sociale sous forme de transfert monétaire sont déjà mis en œuvre par le Fonds d'Intervention pour le Développement (FID) à Madagascar, dans 9 régions :

- Le programme « Transfert Monétaire pour le Développement Humain » ou Vatsin'Ankohonana ;
- Le programme « Fiavota » ;

- Le programme « Let Us Learn » ;
- Le programme « Argent Contre Travail Productif » (ACTP) ou Asa Avotra Mirindra.

Ces programmes de Filets Sociaux de Sécurité comportent une sous-composante Réponse aux crises, telles que les réponses aux catastrophes naturelles (travaux à haute intensité de main-d'œuvre ou HIMO) pour les cyclones et les inondations, et les transferts monétaires non conditionnels pour la réponse contre la sécheresse (Toseke Vonje Aigne) à travers une extension verticale et horizontale du programme Fiavota pour faire face à la COVID-19.

#### 2.7.4.1. Mesures prises

Au lancement des premières mesures de confinement, le « Cash Working Group », regroupant les instances nationales et les PTF, sous le leadership du MPPSPF et du BNGRC, a élaboré la Stratégie de réponse de protection sociale à la COVID-19 en milieu urbain (validée le 30 mars 2020). A travers la sous-composante Réponse aux crises, le programme Tosika Fameno a été développé afin d'appuyer les ménages du secteur informel les plus vulnérables ayant subi une réduction de leur source de revenus au cours de la période de confinement :

- Couverture géographique : les trois villes touchées par le confinement, soit Antananarivo ville (6 arrondissements) et péri-urbain (3 districts), Toamasina ville et péri-urbain, Fianarantsoa ville et le district de Lalangina ;
- Design du programme : 100 000 Ariary par mois par ménage pour une durée d'assistance limitée à 2 mois ;
- Modalités de paiement : par mobile money ou en liquide pour les ménages sans accès aux transferts électroniques ;
- Financement : 10 000 000 USD de la Banque Mondiale, 1 000 000 USD du PNUD, 1 350 000 USD du PAM, 500 000 USD de l'UNICEF, 760 000 Euros de l'Union Européenne et 3 000 USD de la Croix Rouge Malagasy ;
- Partenaires de mise en œuvre : le MPPSPF, la BNGRC, les Communes urbaines des trois villes, le FID, CARE, ACF, HI, DSF, SOS VE.

A la mi-mai 2020, 370 304 ménages se sont préenregistrés auprès des Fokontany, dans les trois zones touchées par le confinement. Selon les critères d'éligibilité et de pauvreté, une couverture

**“ Face à l’extension de la pandémie, le programme Tosika Fameno sera intensifié en articulant sa mise en œuvre avec celle des secteurs de la santé, de l’éducation, de l’hygiène, de l’habitat et de la lutte contre les violences basées sur le genre pour que les actions soient complémentaires. ”**

d'environ 80% de ces ménages est envisagée. Le premier paiement d'un mois de 100 000 Ar est en cours.

#### 2.7.4.2. Actions à entreprendre

Face à l'extension de la pandémie, le programme Tosika Fameno sera intensifié en articulant sa mise en œuvre avec celle des secteurs de la santé, de l'éducation, de l'hygiène, de l'habitat et de la lutte contre les violences basées sur le genre pour que les actions soient complémentaires :

- Continuer et finaliser les deux mois de transfert monétaire pour les trois zones prévues (Antananarivo, Toamasina et Fianarantsoa) pour près de 230 000 ménages ;
- Etendre la couverture à Moramanga, ville nouvelle en confinement ;
- Compléter la base de données des ménages pauvres bénéficiaires ;
- Améliorer les mécanismes de paiement, en favorisant surtout les systèmes de paiement électronique ;
- Renforcer la communication à l'attention de l'opinion publique autour du programme.

En parallèle, le Cash Working Group aura à développer des scénarios et des stratégies en cas de détérioration de la pandémie, avec une possible extension de la durée du confinement, et de ce fait du nombre de mois de paiement et de ménages bénéficiaires, et un élargissement des mesures de confinement à d'autres villes.

En anticipation, le budget prévu porte sur la couverture des 7 grandes villes de Madagascar (Antananarivo, Toamasina, Fianarantsoa, Mahajanga, Toliara, Antsiranana et Antsirabe) au niveau desquelles 75% des ménages du secteur informel seraient ciblés, soit approximativement 500 000 ménages au total, et un besoin financier de 32,0 millions USD pour 2 mois de transferts.

Par ailleurs, des projets HIMO/ACTP seront lancés pour des activités de nettoyage et d'assainissement et pour l'entretien et la réhabilitation des périmètres irrigués et des routes rurales des greniers à riz de Madagascar. Ces actions permettront aussi bien de lutter contre la COVID-19, de créer des revenus pour les personnes ayant perdu leur emploi mais également de soutenir la relance de la deuxième campagne rizicole.

#### 2.7.5. Programme d'appui aux centres sociaux

Les centres d'accueil des enfants privés de soins parentaux ou risquant de l'être, les centres pour les personnes âgées et les centres pour les personnes handicapées sont sous la tutelle du MPPSPF. Face à la pandémie mondiale, les ressources utilisées par ces centres sont actuellement très impactées du fait que les dons en provenance de l'étranger, principales sources de financement, sont en chute. Aussi, il est primordial d'appuyer ces centres, principalement ceux dans les zones qui sont touchées par le confinement. Ce programme a pour objectif de fournir des appuis à ces centres en termes de PPN.

##### 2.7.5.1. Mesures prises

Une première distribution a déjà été effectuée à Antananarivo le 19 avril 2020 par le MPPSPF auprès des 19 centres de prise en charge et associations regroupant 929 personnes handicapées. Chaque pack contient des PPN d'une valeur de 40 000 Ariary.

##### 2.7.5.2. Actions à entreprendre

- Appuyer en vives et logistique les centres sociaux : Antananarivo - Toamasina - Fianarantsoa - Moramanga ;
- Lutter contre les violences basées sur le genre : Antananarivo - Toamasina - Fianarantsoa - Moramanga

### 2.7.6. Programme de protection de masse

Les mesures de confinement s'accompagnent de certaines mesures sanitaires de base comme la distanciation sociale, le lavage régulier des mains et le port obligatoire de cache bouche.

#### 2.7.6.1. Mesures prises

Afin de protéger massivement la population, le Gouvernement Malagasy, à travers le MICA, en partenariat avec le GEFP, a initié une première vague de production de masques en tissu suivant le « Protocole du CHU de Grenoble » pour une quantité de 5 000 000 d'unités et dont à ce jour, 3 602 500 masques ont été distribués à travers le projet masque pour tous.

#### 2.7.6.2. Actions à entreprendre

Pour renforcer la protection de la population (écoles publiques et privées, universités, forces de l'ordre, fonctionnaires et le grand public), les actions prévues sont de :

- Produire une 2<sup>ème</sup> vague de 5 millions de masques ;
- Produire des packs familiaux de CVO préventifs et les distribuer à 4 millions de ménages (2/3 des ménages Malagasy) et à des groupes vulnérables ;
- Produire 150 000 litres de gel hydro-alcoolique et les distribuer également pour les écoles publiques et privées, les universités, les forces de l'ordre et les fonctionnaires.

### 2.7.7. Programme de lutte contre les violences basées sur le genre

La mesure de restriction de déplacements, le confinement dans les espaces déjà réduits, la perte des revenus, pourraient bien engendrer les risques de violence à l'égard des femmes, des jeunes filles voire même des enfants. Le plus à craindre est l'impact sur les filles. Elles courent le risque de subir des violences sexuelles et d'autres formes de violences domestiques, qui peuvent provoquer des grossesses non désirées.

Le numéro 813 a été mis en place. C'est une ligne gratuite pour dénoncer les violences basées sur le genre (prise en charge par le FNUAP). Tous les bureaux régionaux du MPPSPF sont par ailleurs restés ouverts pour recevoir les plaintes et prendre en charge les victimes.

**“ La pratique de la médecine traditionnelle est fermement ancrée dans la tradition Malagasy. Le pays est riche en plantes médicinales dont les vertus sont bien connues par la population mais leur base scientifique est encore faiblement documentée. ”**

Face à la situation, les activités suivantes sont à mettre en œuvre :

- Lutter contre les violences basées sur le genre dans 3 centres d'accueil ;
- Opérationnaliser les 17 Centres d'Ecoute et de Conseil Juridique ;
- Distribuer des kits de dignité et des kits d'accouchement pour 500 femmes ;
- Assurer l'opérationnalisation de la ligne d'urgence 813.

## 2.8. RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET PRODUCTION PHARMACEUTIQUE

La pratique de la médecine traditionnelle est fermement ancrée dans la tradition Malagasy. Le pays est riche en plantes médicinales dont les vertus sont bien connues par la population mais leur base scientifique est encore faiblement documentée. En parallèle, le pays a perdu son industrie pharmaceutique et aujourd'hui dépend entièrement de l'importation.

#### 2.8.1. Mesures prises

Au lendemain des premiers cas, le Gouvernement et les scientifiques malagasy se sont mobilisés pour rechercher des solutions contre la COVID-19. Ces actions ont amené à l'identification de plantes médicinales dont les vertus sont pertinentes dans le cadre des mesures préventives et/ou curatives, en complément avec d'autres protocoles.

En particulier, les études réalisées par l'Institut Malagasy de Recherches Appliquées (IMRA) ont abouti à l'élaboration d'un remède traditionnel appelé Covid-Organics ou Tambavy CVO composé d'Artémisia et de plantes médicinales endémiques à Madagascar. Dans cet aspect, le Centre National d'Application de Recherches Pharmaceutiques (CNARP) a collaboré avec l'IMRA pour l'aboutissement de la recherche.

Aussi, un accord a été établi avec l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) et l'Union Africaine afin de poursuivre les tests et la recherche autour de ce produit. Le Gouvernement a également décidé de relancer la production nationale de produits pharmaceutiques.

#### 2.8.2. Actions à entreprendre

Afin de soutenir les efforts entrepris, il est nécessaire de renforcer les capacités du CNARP pour leur permettre d'effectuer les analyses pharmacologiques, analyses chimiques, analyses des facteurs anti-nutritionnels, analyses de la composition nutritionnelle et analyses sensorielles visant à accompagner la valorisation des résultats des recherches relatives aux remèdes traditionnels efficaces contre la COVID-19 à travers :

- la dotation en matériels et équipements de laboratoires : système de purification d'eau, chaudière pour faire marcher à nouveau l'usine pilote de production d'extraits, installation d'énergie solaire afin de diminuer les charges en termes d'électricité, accessoires pour HPLC (pour une large gamme d'analyses) ;
- la fourniture de consommables de laboratoires : micro dilution, antibiogramme, anti inflammatoire, anti oxydant, composés phénoliques,...





## **AXE 3 : SOUTENIR LA RÉSILIENCE ÉCONOMIQUE ET APPUYER LE SECTEUR PRIVÉ**

### 3.1. TOURISME

Suite à la fermeture des vols internationaux et domestiques, au confinement des régions Analamanga, Haute Matsiatra, et Toamasina I et II, ainsi qu'aux mesures de fermeture ou de limitation d'ouverture des établissements, le tourisme souffre énormément et se prépare à un déclin du volume d'affaires à plus de 83%, soit un manque à gagner de l'ordre de 620 millions USD en 2020.

Les entreprises du secteur sont confrontées à des pertes de revenus, mais doivent également rembourser les avances et recouvrer les sommes versées aux prestataires de services tels que les compagnies aériennes et les hôtels.

Les 44 000 emplois directs et 300 000 emplois indirects de la filière (hôtellerie, restauration, agences de voyage, prestataires touristiques) sont menacés. Les très petites entreprises, à savoir les guides accompagnateurs, les fournisseurs de produits frais aux hôtels, figurent parmi les catégories fortement touchées. Il faut noter que le tourisme fournit des emplois à une majorité de femmes et de jeunes.

#### 3.1.1. Mesures prises

Privés de leurs recettes principales, les vignettes touristiques, l'office national du tourisme et les offices régionaux du tourisme sont à l'arrêt depuis le début de l'année 2020 :

- Des réunions de dialogue privé-privé ont été entreprises avec la confédération du tourisme et les compagnies aériennes afin de pouvoir reporter ou annuler à moindres frais les réservations émises ;
- Une réunion initiée par le Ministère chargé du Tourisme avec l'Association Professionnelle des Banques à Madagascar a également été tenue : en tant que secteur fortement touché par la pandémie, le secteur tourisme pourra bénéficier de mesures d'accompagnement poussées par les banques, à examiner au cas par cas (échancier de prêts, mise à disposition de prêts pour le soutien des emplois, ...) ;
- Identification et ciblage en vue de soutenir à travers des transferts monétaires, les très petites entreprises, dont les guides accompagnateurs et le personnel vulnérable du secteur ;

### “ Définir des protocoles de santé et d'hygiène pour la réouverture des entreprises en toute sécurité

- Des discussions avec la JIRAMA ont été entreprises pour reporter le paiement des factures d'eau et d'électricité.

#### 3.1.2. Actions à entreprendre

Afin de promouvoir la résilience du secteur et sauvegarder les emplois, il est proposé de :

- Étendre la distribution des Vatsy Tsinjo aux 5 500 travailleurs du secteur jugés les plus vulnérables, dont les serveurs, les femmes de chambre, le personnel d'appui, les prestataires de services (guides touristiques, piroguiers, musiciens, etc.) et les fournisseurs dépendant des hôtels (pêcheurs et autres fournisseurs de nourriture) ;
- Réaliser des campagnes de communication de crise en vue de la promotion du tourisme national : (i) campagnes pour maintenir l'intérêt des marchés nationaux et les informer sur les mesures pour un accueil des visiteurs en toute sécurité, et (ii) à l'intention de la population locale et nationale pour la sensibiliser quant aux avantages du tourisme ;
- Développer une stratégie de promotion et de commercialisation des destinations phares auprès des marchés internationaux qui présentent la plus grande probabilité de rebond une fois la reprise des activités possible, en se basant sur une parfaite analyse des données et de la situation ;
- Appuyer le secteur sur le développement et l'animation d'une plateforme en ligne de promotion des produits et services touristiques auprès des consommateurs locaux ;
- Définir des protocoles de santé et d'hygiène pour la réouverture des entreprises en toute sécurité et préparer des guides de formation pour les établissements préparer des guides de formation et de sensibilisation pour les établissements, leur personnel et leurs clients.

### 3.2. TRANSPORTS

La crise sanitaire frappe le secteur privé de manière inégale. Alors que certains secteurs bénéficient d'une continuité pendant la crise, les secteurs du tourisme et du transport sont quasiment à l'arrêt dans les villes et les régions en confinement et leurs sources de revenus sont taries.

#### Transport routier

Les mesures adoptées depuis le 21 mars 2020, portant interdiction du transport public de voyageurs a provoqué une perte de revenus de 100% pour les chauffeurs que ce soient des taxi-brousses, des taxis villes ou des bus suburbains, des receveurs et des travailleurs journaliers dans les zones affectées. Les activités ont partiellement repris suite à l'allègement du confinement à Antananarivo.

#### Transport maritime et fluvial

La pandémie de la COVID-19 a eu comme conséquence au niveau international l'arrêt de certaines branches du transport maritime dont l'industrie de la croisière qui emploie beaucoup de marins Malagasy à l'international. Au niveau national, les mesures adoptées depuis le début de la crise ont affecté partiellement le sous-secteur du transport maritime et fluvial national notamment en matière de transport de passagers. Cela a engendré une perte partielle des revenus des armateurs opérant dans le secteur.

#### Transport aérien

La société Aéroports de Madagascar (ADEMA), la compagnie Air Madagascar et ses filiales, et les compagnies privées du secteur ont subi des pertes substantielles de revenus, mettant en péril la continuité de leur existence et de leurs activités. La perte de nombreux emplois est à craindre en cas de compression du personnel, ou de dépôt de bilan de ces compagnies.

En particulier, la faillite de la compagnie domestique Tsaradia, filiale d'Air Madagascar mettra sérieusement en péril les chances de relance économique et la desserte nationale. A travers cela, elle exacerbera l'impact sur le secteur tourisme et générera encore plus de pertes d'emplois induits, alors que la compagnie a pu avoir un cash-flow nettement positif en 2019.

### 3.2.1. Mesures prises

- Distribution de « packs-vivres » pour environ 7 000 chauffeurs de taxi-ville inscrits dans la Commune Urbaine d'Antananarivo et ceux de la Commune Urbaine de Toamasina ainsi que les conducteurs de tuc-tucs et de cyclo-pousses de cette circonscription ;
- Désinfection des gares routières et des stationnements, désinfection du port de cabotage de Toamasina et renforcement de la surveillance sanitaire pour tous les passagers ;
- Collaboration avec l'Association Fitia pour la sensibilisation et le partage de caches bouches aux passagers ;
- Mise en conservation des renseignements concernant les membres d'équipage et les passagers (Identité, CIN, adresse permanente, contact téléphonique et adresse à destination) ;
- Contact avec les agences de placement des marins pour obtenir la situation des marins malagasy à l'international sous leur administration et établissement d'une base de données des marins rapatriés à Madagascar et en attente de rapatriement.

### 3.2.2. Actions à entreprendre

Les actions prioritaires à lancer :

- Distribuer des packs vivres (Vatsy Tsinjo) pour les 5 500 chauffeurs et receveurs des zones suburbaines, les 2 454 chauffeurs des zones régionales et les 6 040 chauffeurs des zones nationales desservant les régions confinées et dont les activités ont été suspendues ;
- Poursuivre l'opération de désinfection des gares routières, de 12 485 véhicules de transports de voyageurs (5 500 taxi-be zone suburbaine, 2 454 véhicules en zone régionale, 4 531 véhicules en zone nationale), et des navires de transport de passagers sur les réseaux nationaux ;
- Distribuer des thermomètres au niveau des 300 gares routières et stationnements recensés dans tout Madagascar et renforcer la surveillance sanitaire ;
- Soutenir la conversion des véhicules de transport de passager suburbain et national au transport de marchandises en attendant la reprise des services ;



### Soutenir la trésorerie de Tsaradia pour la continuité de la desserte aérienne domestique et l'accompagner dans sa stratégie de réorientation

- Soutenir le secteur de l'aviation civile pour l'établissement et la mise en œuvre des normes et protocoles sanitaires nécessaires aux voyages internationaux ;
- Soutenir la trésorerie de Tsaradia pour la continuité de la desserte aérienne domestique et l'accompagner dans sa stratégie de réorientation sur le fret et les évasans en attendant la reprise des vols passagers.

## 3.3. AGRICULTURE

Les secteurs agricole et élevage sont également impactés par la COVID-19. Les parties suivantes présentent les mesures entreprises ainsi que celles à entreprendre pour faire face à la pandémie.

### 3.3.1. Mesures prises

Depuis l'apparition et la mesure prise par le Gouvernement de placer le pays dans un état d'urgence sanitaire, le Gouvernement a cherché à assurer la libre circulation des produits agricoles et d'élevage et la disponibilité des produits sur le marché pour éviter l'éventuelle augmentation des prix à un niveau exorbitant.

Malgré cela, il a été constaté que la restriction des heures de vente et le couvre-feu perturbent l'approvisionnement des marchés, handicapent l'écoulement des produits alimentaires et entraînent une baisse de la demande et des débouchés.

De ce fait, les producteurs sont confrontés à des problèmes de surproduction et sont obligés de conserver leurs produits mais ont des difficultés à le faire. Les éleveurs de poulets de chair et les producteurs laitiers, et dernièrement les fournisseurs de produits

de la mer, subissent particulièrement ce problème de stockage. Leurs produits périssent comme le conditionnement n'est pas satisfaisant.

Ce problème est observé au niveau des zones touchées par la COVID-19, à savoir Antananarivo, Fianarantsoa et Toamasina. Mais Antsirabe est aussi particulièrement touché car c'est une zone d'approvisionnement de la ville d'Antananarivo en légumes, en fruits et en produits laitiers.

En outre, dépendant encore d'importations de riz, le Pays reste vulnérable au dérèglement de la logistique et de la distribution à l'échelle internationale. C'est pourquoi, il y a un risque réel de pénurie de riz vers la fin de l'année 2020 et pour la prochaine période de soudure, surtout si aucune mesure urgente et prioritaire n'est mise en œuvre pour « booster » la production de cette deuxième campagne et la campagne précoce ou « vary aloha » des régions des Hautes Terres. Le gap prévisionnel est estimé à au moins 200 000 tonnes de riz blanc.

De plus, dès le début de l'apparition de la pandémie à Madagascar, beaucoup des travailleurs au niveau de la ville d'Antananarivo et des autres grandes villes étaient retournés dans les zones rurales. Actuellement, ces personnes sont devenues vulnérables car elles sont bloquées, compte tenu des restrictions de déplacements, et ne disposent pas de terrain pour cultiver. D'autant plus que les opportunités d'emplois au niveau des zones rurales sont quasi inexistantes à cause de la situation. Des mesures sont nécessaires pour appuyer ces personnes et leur donner des moyens de lancer des activités.

### 3.3.2. Actions à entreprendre

Pour faire face à ces problèmes, les activités prioritaires à entreprendre sont les suivantes :

- Réitérer la libre circulation des véhicules de transport de marchandises et soutenir le projet de conversion des véhicules de transport de passager suburbain en véhicules de transport de produits ;
- Soutenir les agriculteurs impactés par la COVID-19 en louant 4 chambres froides à grande capacité (300 tonnes) au niveau de chaque zone touchée par la COVID-19 (Antananarivo, Fianarantsoa, Toamasina et Antsirabe) pour le



stockage de 560 000 kg de poulet, 280 000 têtes, 8 500 000 œufs et 45 452 litres de lait pendant 2 mois à raison de 300 Ar/kg pour la congélation (-35°C) et 30 Ar/jour/Kg pour la réfrigération ;

- Mettre en place un fonds revolving à travers les coopératives ou associations agricoles destiné à financer les opérations de collecte, de transport, de conditionnement, de stockage en chambre froide et de distribution des produits (hypothèse = 10 milliards Ar de fonds de démarrage pour un retour dans le mois) ;
- Assurer la relance de la deuxième campagne agricole pour un objectif de 25% de la production nationale en octroyant 5 000 tonnes de semences à haute performance financées à 85% et 500 tonnes d'engrais minéraux financés à 50% aux paysans des périmètres rizicoles ciblés : Analamanga, Atsinanana, Boeny, Betsiboka, Atsimo Andrefana, Menabe et Melaky ;
- Mettre en place un mécanisme de suivi de la distribution des semences et des engrais et fournir des outils d'épandage et de la formation aux paysans dans leur utilisation ;
- Appuyer 42 500 personnes qui ont perdu leurs emplois à travers la réalisation d'activités d'HIMO/ACTP et en soutien à la réalisation de la deuxième campagne agricole : activités de nettoyage pour renforcer la lutte contre la COVID-19, entretien et réhabilitation des périmètres irrigués, réparation des routes d'accès aux zones de production (20 jours de travail à raison de 5 000 Ar/j).

### 3.4. TRANSVERSAL SECTEUR PRIVÉ

Le secteur privé a subi de plein fouet les impacts de la COVID-19. La situation est variable d'un secteur à l'autre mais d'une manière générale, la pandémie a entraîné un effondrement des marchés internationaux, une chute de la consommation des ménages et, du fait des mesures de confinement et de restriction à la circulation, une perturbation importante au fonctionnement normal des entreprises. Les entreprises ont enregistré une baisse importante du chiffre d'affaires, une augmentation des charges du fait des mesures sanitaires, de l'organisation du transport du personnel, du télétravail, tout cela résultant en une sollicitation majeure de la trésorerie.

**Assurer la relance de la 2ème campagne agricole pour un objectif de 25% de la production nationale en octroyant 5 000 tonnes de semences à haute performance financées à 85% et de 500 tonnes d'engrais minéraux financés à 50%.**

Un grand nombre d'entreprises sont aujourd'hui en cessation totale ou partielle d'activités. Le nombre de travailleurs placés en chômage technique ou subissant une baisse de revenu se compte par centaines de milliers.

#### 3.4.1. Mesures prises

Les mesures déjà adoptées pour soutenir le secteur privé comprennent les éléments suivants :

##### Mesures bancaires et financières :

- Appui de la Banky Foiben'i Madagasikara (BFM) : injection de liquidités dans le système bancaire, lignes de refinancement dédiées aux PME pour les banques, allègement des réserves obligatoires à constituer par les banques par la déduction des échéances de crédits rééchelonnées, lignes de refinancement pour les Institutions de Micro Finance (IMF) ;
- Report des échéances bancaires de trois mois (à partir de mars) pour les personnes bénéficiant de prêts à la consommation et de prêts hypothécaires ;
- Établissement d'un moratoire sur le remboursement des prêts bancaires aux entreprises.

##### Dispositions fiscales :

##### Pour le secteur du tourisme, le transport aérien et les entreprises franchises :

- Suspension d'office du paiement de l'acompte bimestriel de l'impôt sur les revenus ;
- Report des obligations de déclaration et de paiement de l'impôt sur les revenus au 15 août 2020 ;
- Report des échéances de déclaration et de paiement de la TVA et de l'IRSA et régularisation de toutes les échéances écoulées avant le 15 août 2020.

##### Pour l'ensemble des secteurs :

- Suspension des contrôles fiscaux et des actions de recouvrement forcé jusqu'au 15 août 2020 ;
- Déductibilité à l'impôt sur les revenus des dépenses sociales liées à la COVID-19 ;
- Report du paiement de l'impôt sur les revenus : la moitié est due au 15 mai et l'autre moitié au 15 juin 2020 ;
- Report de l'échéance du dépôt des états financiers au 30 juin 2020 ;
- Report de l'échéance pour la déclaration des droits de communication des marchandises vendues/achetées et des sommes versées à des tiers au 30 juin 2020 ;
- Report de l'échéance de déclaration et de paiement de l'impôt synthétique au 15 août 2020.

##### Autres mesures réglementaires et sociales :

- Autorisation de rapatriement de devises à hauteur de 80% sans pénalité ;
- Recours à des conditions de paiement amiable pour les cotisations sociales dues pour le premier et le deuxième trimestre de 2020 ;
- Report du paiement des factures d'électricité et d'eau.

#### 3.4.2. Actions à entreprendre

A Madagascar, le secteur privé concerne les entreprises du secteur formel (346 083 sociétés, coopératives et entreprises individuelles) et les entreprises du secteur informel non agricole (2 268 900). L'appui au secteur privé est primordial afin de maintenir le capital humain, sauvegarder les entreprises et préparer la relance économique.

##### Maintenir le capital humain :

- Lancer, en partenariat avec le Secteur Privé, le Fonds Malgache de Formation Professionnelle (FMFP) et les Partenaires Techniques et Financiers, un programme afin de soutenir 200 000 employés affectés par la crise à acquérir de nouvelles compétences, à développer leur savoir-faire, et à se préparer à la relance économique ;
- Renforcer les capacités d'intervention de l'inspection du

travail dans la mise en œuvre des différentes mesures de santé et de sécurité de travail dans les entreprises ;

- Soutenir les services médicaux inter-entreprises (SMIE) afin qu'ils puissent assurer la continuité de la fourniture des prestations de soin aux employés et conseiller et former les entreprises à mieux protéger les salariés sur les lieux de travail ;
- Renforcer les capacités d'intervention de l'Inspection du travail dans la mise en œuvre des différentes mesures de santé et de sécurité de travail dans les entreprises ;
- Inclure les opérateurs du secteur informel parmi les cibles des programmes de communication et de sensibilisation, de désinfection et de protection de masse (gels, masques) pour renforcer les mesures de sécurité et de santé au travail.

#### Appuyer l'accès au financement des PME/PMI et TPE :

- Mettre à la disposition des banques et des IMF des lignes de crédit à taux concessionnel afin de leur permettre d'octroyer un crédit à taux bonifié à 20 000 PME/PMI, TPE et autoentrepreneurs ;
- Mettre en place des fonds de garantie afin de permettre aux banques et aux IMF de prendre plus de risques dans le financement du secteur privé ;
- Faire des cofinancements sectoriels pour 5 000 start-ups, sociétés en difficulté mais autrement rentables si ce n'est du fait de la crise et projets d'extension d'entreprise en collaboration avec le programme Fihariana.

**“ Mettre à la disposition des banques et des IMF des lignes de crédit à taux concessionnel afin de leur permettre d'octroyer un crédit à taux bonifié à 20 000 PME/PMI, TPE et autoentrepreneurs ”**

#### Soutenir la consommation et l'accès aux marchés :

- Promouvoir la consommation de produits Malagasy, fournir des services de conseils aux entreprises et réorganiser les circuits de distribution afin de stimuler le marché local ;
- Appuyer les filières/secteurs clés dans le dialogue avec les clients et la promotion sur les marchés exports.

### 3.5. INFRASTRUCTURES

Avec la crise et les mesures de confinement, les travaux d'entretien, de maintenance, de réhabilitation et de développement des infrastructures ont été fortement perturbés, voire suspendus, dans l'ensemble du pays. S'en est suivi une dégradation frappante du réseau routier, mais également des aménagements hydro-agricoles.

#### 3.5.1. Mesures prises

Avec l'allègement des restrictions et la reprise partielle de la circulation au niveau national, de nombreux chantiers de proximité ont repris. Par ailleurs, le Gouvernement s'est attaché au traitement des impayés des entreprises pour soutenir leur trésorerie.

#### 3.5.2. Actions à entreprendre

Les infrastructures publiques et parapubliques sont le pilier du développement. Dans le Plan, il est prévu de mettre en œuvre un programme d'infrastructures ayant comme objectifs de soutenir la résilience économique, de créer, de sauvegarder l'emploi et de développer le marché pour les PME du secteur BTP. Afin de protéger les investissements, d'une part, et d'accroître la sécurité des infrastructures, d'autre part, les chantiers prévus devront suivre les normes de construction en vigueur.

Un budget de 1 043 milliards d'ariary est prévu pour financer les travaux qui porteront sur l'entretien, la maintenance et la réhabilitation des ouvrages prioritaires :

- Le réseau routier urbain, national et les pistes rurales ;
- Les voiries urbaines et les infrastructures de traitement des déchets liquides et solides ;
- Les forages et systèmes d'adduction d'eau ;
- Les aménagements hydro-agricoles ;
- Les salles de classe, les campus universitaires ;
- Les centres hospitaliers et les formations sanitaires ;
- Les centres sociaux et d'accueil des sans-abris
- Les bureaux et bâtiments administratifs.



## IV. BUDGET ET PLAN DE FINANCEMENT

---

**Plan Multisectoriel d'Urgence**



Afin de mettre en œuvre le Plan et d'atteindre les objectifs fixés, le budget total s'élève à 826,09 millions USD et se distingue entre les dépenses courantes prises en charge par l'Etat et les nouveaux besoins nécessitant un financement additionnel.

Le financement du plan prévoit une contribution de l'Etat sur Ressources Propres Internes (RPI) à hauteur de 375,17 millions USD. Il prévoit également une contribution de la Banky Foiben'i Madagasikara (BFM) à hauteur de 60,0 millions USD et du Programme Fihariana à hauteur de 8,0 millions USD, dans le cadre

de l'appui transversal au secteur privé. L'apport déjà annoncé ou programmé par les Partenaires Techniques Financiers s'élève à 127,00 millions USD. Le gap s'élève à 255,92 millions USD. Son financement sera déterminé dans le cadre d'une table ronde avec les PTF. Les ressources pour le faire pourront provenir, soit d'une allocation supplémentaire de RPI, soit d'une prise en charge directe des besoins par les PTF à travers des projets existants ou à créer<sup>8</sup>.

Les RPI additionnelles pourront provenir soit d'un réaménagement des crédits existants, soit d'une aide budgétaire additionnelle de

la part des bailleurs. Elles seront programmées dans la Loi des Finances Rectificative en cours d'adoption.

En ce qui concerne les activités qui seront directement prises en charge par les PTF, des réallocations budgétaires ou des accords de financement spécifiques pourraient être requis. Le Gouvernement Malagasy travaillera en étroite collaboration avec les parties concernées pour réaliser les démarches nécessaires et accélérer la mobilisation des ressources.

Tableau récapitulatif du budget et des financements

| Axes stratégiques                                                    | Budget (millions USD) |               | Total du Plan | Financements disponibles |              |             |               | Gap (millions USD) |
|----------------------------------------------------------------------|-----------------------|---------------|---------------|--------------------------|--------------|-------------|---------------|--------------------|
|                                                                      | Nouveaux besoins      | Déjà prévus   |               | RPI                      | BFM          | Fihariana   | PTF           |                    |
| <b>Améliorer la gouvernance de la lutte contre la pandémie</b>       | <b>4,58</b>           | <b>3,19</b>   | <b>7,78</b>   | <b>3,19</b>              | <b>-</b>     | <b>-</b>    | <b>0,73</b>   | <b>3,86</b>        |
| Coordination                                                         | 1,46                  | 0,13          | 1,59          | 0,13                     | -            | -           | 0,02          | 1,44               |
| Sécurité                                                             | 1,96                  | 1,34          | 3,30          | 1,34                     | -            | -           | -             | 1,96               |
| Communication et sensibilisation                                     | 1,17                  | 1,72          | 2,89          | 1,72                     | -            | -           | 0,71          | 0,46               |
| <b>Renforcer les mesures relatives à la protection sociale</b>       | <b>210,18</b>         | <b>73,29</b>  | <b>283,47</b> | <b>73,29</b>             | <b>-</b>     | <b>-</b>    | <b>61,37</b>  | <b>148,81</b>      |
| Santé                                                                | 72,25                 | 5,03          | 77,28         | 5,03                     | -            | -           | 28,91         | 43,34              |
| Éducation de base et enseignement supérieur                          | 41,75                 | 11,92         | 53,67         | 11,92                    | -            | -           | 13,90         | 27,85              |
| Eau, assainissement et hygiène                                       | 7,82                  | 3,98          | 11,80         | 3,98                     | -            | -           | 2,85          | 4,97               |
| Nutrition                                                            | 0,84                  | 0,42          | 1,26          | 0,42                     | -            | -           | 0,02          | 0,82               |
| Environnement et développement durable                               | 0,06                  | 0,03          | 0,09          | 0,03                     | -            | -           | -             | 0,06               |
| Habitat                                                              | 2,38                  | 1,10          | 3,48          | 1,10                     | -            | -           | 1,00          | 1,48               |
| Mesures d'urgences sociales                                          | 85,04                 | 50,80         | 135,84        | 50,80                    | -            | -           | 14,69         | 70,35              |
| Recherche scientifique                                               | 0,05                  | -             | 0,05          | -                        | -            | -           | -             | 0,05               |
| <b>Soutenir la résilience économique et appuyer le secteur privé</b> | <b>236,10</b>         | <b>298,66</b> | <b>534,76</b> | <b>298,66</b>            | <b>60,00</b> | <b>8,00</b> | <b>64,90</b>  | <b>103,20</b>      |
| Tourisme                                                             | 0,49                  | 0,25          | 0,74          | 0,25                     | -            | -           | -             | 0,49               |
| Transports                                                           | 11,83                 | 0,12          | 11,95         | 0,12                     | -            | -           | -             | 11,83              |
| Agriculture                                                          | 23,28                 | 6,33          | 29,61         | 6,33                     | -            | -           | -             | 23,28              |
| Transversal secteur privé                                            | 200,50                | 2,25          | 202,75        | 2,25                     | 60,00        | 8,00        | 64,90         | 67,60              |
| Infrastructures                                                      | -                     | 289,72        | 289,72        | 289,72                   | -            | -           | -             | -                  |
| <b>Piloter et suivre la mise en œuvre du Plan</b>                    | <b>0,06</b>           | <b>0,03</b>   | <b>0,09</b>   | <b>0,03</b>              | <b>-</b>     | <b>-</b>    | <b>-</b>      | <b>0,06</b>        |
| Pilotage et suivi de la mise en œuvre                                | 0,06                  | 0,03          | 0,09          | 0,03                     | -            | -           | -             | 0,06               |
| <b>Total</b>                                                         | <b>450,92</b>         | <b>375,17</b> | <b>826,09</b> | <b>375,17</b>            | <b>60,00</b> | <b>8,00</b> | <b>127,00</b> | <b>255,92</b>      |

8 - Le budget comprend 149,26 millions de crédits qui seront remboursés par les bénéficiaires (crédits revolving pour l'agriculture, financements par les banques et les IMF, Fihariana, garanties bancaires, part du financement de Tsaradia)



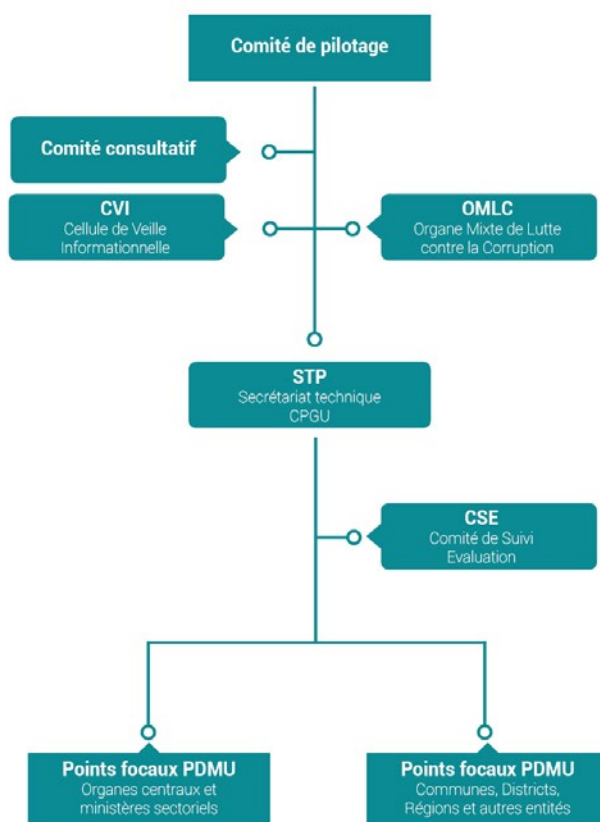
# V. DISPOSITIF DE MISE EN ŒUVRE ET DE GESTION FIDUCIAIRE

## 1. DISPOSITIF DE MISE EN ŒUVRE

### 1.1 - Structure organisationnelle

La mise en œuvre du Plan Multisectoriel d'Urgence sociale sera pilotée par le Gouvernement à travers un dispositif institutionnel et organisationnel sous l'égide de SEM le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, étant en même temps Président du Conseil National de Gestion des Risques et des Catastrophes. Quant aux activités, leur exécution demeurera de la responsabilité des départements ministériels, des organismes et des entités concernés.

Dispositif institutionnel et organisationnel du PMDU



### 1.2 - Le comité de pilotage

Le Comité de Pilotage (CP) a pour principale mission de s'assurer de la bonne mise en œuvre du plan. Plus spécifiquement, ses attributions sont de :

- Mettre en place le dispositif organisationnel et institutionnel prévu, en s'assurant que chaque entité a bien noté et s'est approprié ses responsabilités, dispose des ressources financières pour exécuter sa mission, et que les textes réglementaires et les procédures administratives pour leur permettre de travailler sont bien en place ;
- Superviser la mise en œuvre du plan et le respect des directives, et fournir le soutien et les orientations nécessaires en cas de besoin ;
- Évaluer l'atteinte des résultats, identifier les contraintes et blocages et adopter les mesures correctives nécessaires ;
- S'assurer du respect de la bonne gouvernance dans l'application du plan ;
- Approuver les rapports et assurer la communication sur la mise en œuvre du plan.

Le CP basera ses travaux sur les rapports périodiques de suivi opérationnel, sectoriel et financier, des éléments du tableau de bord de suivi évaluation et des notes sur les résultats émanant du Secrétariat Technique.

En cas d'insuffisance des ressources financières disponibles, il appartiendra également au CP de déterminer la priorisation des activités à réaliser.

Les membres du CP sont :

- Le Premier Ministre, président du Comité ;
- Tous les membres du Gouvernement ;
- La Présidente du Comité pour la Sauvegarde de l'Intégrité ;
- Le Directeur Général de l'Inspection Générale de l'Etat.

Le mode de fonctionnement du Comité de pilotage, sera défini par arrêté. Hormis le Secrétariat Technique, deux structures lui seront directement rattachées.

#### 1.2.1 - Le Comité Consultatif

Le comité de pilotage bénéficie de l'appui d'un comité composé des PTF concernés par le Plan et des représentants du secteur privé, de la société civile, des enseignants chercheurs et des scientifiques. Ce comité participe à titre consultatif aux travaux du Comité de Pilotage.

#### 1.2.2 - L'organe mixte de lutte contre la corruption (OMLC)

Une situation d'urgence comme celle que l'on traverse actuellement nécessite toujours l'appui des organes spécialisés de lutte contre la corruption.

La mission de l'OMLC, sous la conduite de SEM le PM et composé par le Comité pour la Sauvegarde de l'Intégrité et l'Inspection Générale de l'État, sera donc de :

- Réaliser une séance d'information et de sensibilisation des entités impliquées dans la mise en œuvre du PMDU sur le dispositif de lutte contre la corruption ;
- Effectuer des contrôles dans la mise en œuvre du plan en cas de nécessité et appliquer les dispositions réglementaires y afférentes ;
- Faire une communication spécifique sur la lutte contre la corruption dans le cadre de la pandémie.

#### 1.2.3 - La cellule de veille informationnelle

La lutte contre la COVID-19 nécessite une capacité exemplaire du Gouvernement à faire face à l'évolution de la situation, rassurer la population, contribuer au maintien de l'ordre, passer les bonnes informations, et rectifier toute désinformation. Compte tenu de l'importance stratégique du sujet, et surtout du nombre d'acteurs intervenant dans la mise en œuvre de la campagne de communication prévue dans le Plan, une cellule spécialisée est créée auprès du Premier Ministre en tant que Président du Comité de Pilotage du PMDU.

La mission de la Cellule est de :

- Assurer une veille sur les médias sociaux et la presse afin de noter les informations qui se propagent et pouvant affecter l'opinion publique par rapport à la pandémie ;
- Suivre les actions de communication réalisées par les différentes entités engagées dans la lutte et noter toute



- incohérence, toute déviance et toute insuffisance par rapport aux besoins et au plan et stratégie de communication établis ;
- Préparer une note de briefing à caractère régulier à l'attention du Premier Ministre en tant que Président du Comité de Pilotage ;
  - Recommander les mesures urgentes à prendre et assister le Premier Ministre et le Comité de Pilotage selon les besoins.

### 1.3 - Le Secrétariat Technique du Plan (STP)

Le Secrétariat Technique du Plan sera assuré par la Cellule de Prévention et d'appui à la Gestion des Urgences. Il est chargé de :

- S'assurer de la bonne organisation des réunions du Comité de Pilotage : logistique, convocations, documents à distribuer à l'avance aux membres, etc. ;
- Tenir le secrétariat des réunions du Comité de Pilotage ;
- S'assurer de la diffusion des notes, directives, décisions et informations à l'issue des réunions ;
- Assurer l'interface entre le Comité de Pilotage, les entités de mise œuvre et les Partenaires Techniques et Financiers ;
- Réaliser des suivis opérationnels sur l'exécution du Plan ;
- Définir un tableau de bord et assurer la collecte des informations sur la mise en œuvre du plan ;
- Consolider les rapports périodiques (mensuelle) des secteurs concernés sur la mise en œuvre des actions, la mobilisation des ressources financières et matérielles (stocks de produits et d'intrants), et l'atteinte de résultats, à l'attention du Comité de Pilotage ;
- Assurer la publication des communications officielles et des rapports du Comité de Pilotage ;
- Assurer la gestion du budget relatif au pilotage et au suivi de la mise en œuvre du plan.

Le Secrétariat Technique travaille en collaboration directe avec toutes les entités nationales, régionales et locales engagées dans le Plan, sous l'autorité du Premier Ministre.

**“ La lutte contre la COVID-19 nécessite une capacité exemplaire du Gouvernement à faire face à l'évolution de la situation, rassurer la population, contribuer au maintien de l'ordre, passer les bonnes informations, et rectifier toute désinformation. ”**

#### 1.3.1 - La Cellule de Suivi Évaluation (CSE)

La Cellule de Suivi Évaluation, sous l'égide du Secrétariat Technique du PMDU, est composée par la CPGU, le Secrétariat Technique Permanent pour la Coordination de l'Aide (STPCA) et la Direction des Systèmes d'Information de la Primature. Elle a pour mission de :

- Concevoir le système de suivi évaluation, définir les fiches de collecte de données et les modèles de tableaux de bord et de rapports ;
- Créer et gérer une plateforme en ligne de collecte et de diffusion des données et s'assurer de son appropriation par l'ensemble des parties prenantes ;
- Faire un suivi des entités impliquées pour qu'elles assurent une remontée de données de qualité, conforme aux besoins et dans les délais dans la plateforme en ligne ;
- Produire les rapports et les tableaux de bord nécessaires au pilotage, au suivi et à l'évaluation de la mise en œuvre.

#### 1.3.2 - Les points focaux

Un point focal, de rang au moins de Directeur Général ou équivalent sera nommé pour être point focal du PMDU dans chaque département administratif engagé dans la mise en œuvre du Plan.

Il sera chargé notamment :

- D'être l'interlocuteur du Secrétariat Technique au sein de son organisation ;

- D'organiser l'alimentation en données de la plateforme de suivi-évaluation par tous les départements concernés au sein de son entité, selon une procédure qui sera définie par le Secrétariat Technique ;
- De transmettre au Secrétariat Technique les rapports mensuels sur le déroulement du PMDU au sein de son département.

## 2. GESTION FIDUCIAIRE

### 2.1 – Procédures de passation des marchés

Les achats publics prévus dans le cadre du plan sont soumis au code des marchés publics. Quel que soit le mode de passation choisi, chaque appel d'offre sera publié en ligne et pris en charge dans le Système Informatisé de Gestion des Marchés Publics (SIGMP). La passation des marchés financés directement par les PTF demeurera soumise aux règles et aux procédures des bailleurs concernés.

### 2.2 – Gestion financière

Un compte unique COVID-19 sera créé pour la gestion des ressources financières dédiées à la riposte à la pandémie (les allocations budgétaires, les subventions venant des organismes publics, les dons et aides en numéraire, les appuis des FTF en conformité aux accords de financement, les dons alloués par les Fondations, les associations et le secteur privé). Les règles de fonctionnement de ce compte feront l'objet d'un Décret pris sur proposition du Ministère de l'Économie et des Finances.



## VI. SYSTÈME DE SUIVI ÉVALUATION

## 1. CADRE DE SUIVI ET ÉVALUATION

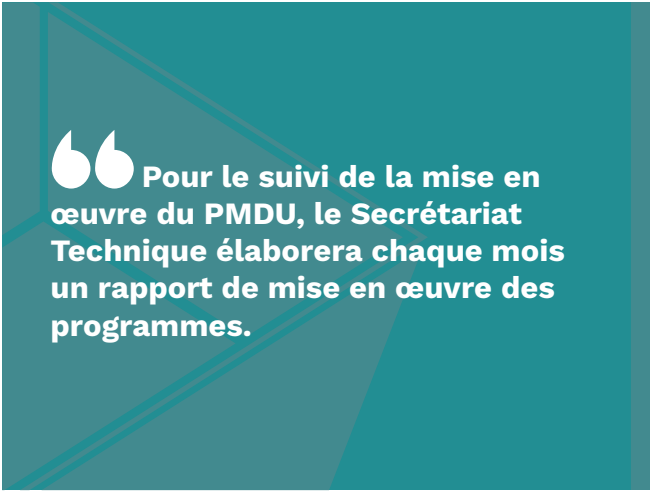
Le suivi des progrès réalisés sera effectué par la Plateforme de Suivi Évaluation (PSE-PMDU), ceci afin de :

- Suivre l'état d'avancement des activités prévues dans le cadre du PMDU ;
- Mesurer l'atteinte des objectifs fixés ;
- Apprécier l'impact de ces résultats au niveau de la population, de la pandémie et de l'économie ;
- Publier mensuellement et de manière synthétique, les résultats globaux des programmes engagés et des priorités nationales et régionales.

## 2. RAPPORT DE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE

Pour le suivi de la mise en œuvre du PMDU, le Secrétariat Technique élaborera chaque mois un rapport de mise en œuvre des programmes. Le processus de suivi se fera de la manière suivante :

- Collecte des indicateurs de résultats ;
- Analyse des résultats appuyés par les rapports sectoriels et les notes sectorielles ;
- Validation des résultats par les membres de la cellule de suivi évaluation ;
- Préparation du rapport du Secrétariat Technique sur l'avancée des projets ;
- Publication du Rapport après sa validation par le Comité de Pilotage.



**Pour le suivi de la mise en œuvre du PMDU, le Secrétariat Technique élaborera chaque mois un rapport de mise en œuvre des programmes.**

Le rapport mensuel de la mise en œuvre des actions du PMDU fournira :

- Le suivi sur l'exécution des actions prévues dans le plan ;
- Le suivi de la gestion financière ;
- Le suivi de la comptabilité matière ;
- Les résultats des actions par rapport aux objectifs escomptés ;
- Les facteurs de blocage dans la réalisation des actions ;
- Les propositions de pistes de solutions.

## 3. MATRICE DES RÉSULTATS ET INDICATEURS

Les indicateurs du PMDU sont définis en annexe. Ces indicateurs vont mesurer la mise en œuvre des actions, les résultats atteints et l'utilisation efficiente des ressources allouées.





# ANNEXES

---

**Plan Multisectoriel d'Urgence**



## 1. INDICATEURS DE RÉSULTATS

| INDICATEURS                                                                                                        | CIBLES                                                    |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------|
| <b>AXE 1 : RENFORCER LA GOUVERNANCE DE LA LUTTE CONTRE LA PANDEMIE</b>                                             |                                                           |
| <b>COORDINATION</b>                                                                                                |                                                           |
| Nombre de CCO COVID-19 régionaux et territoriaux opérationnels                                                     | 52 CCO COVID-19 régionaux et territoriaux                 |
| Nombre de comités LOHARANO opérationnels                                                                           | 1 428 Comités                                             |
| <b>SECURITE</b>                                                                                                    |                                                           |
| Nombre de barrages opérationnels                                                                                   | 300 barrages                                              |
| <b>COMMUNICATION ET SENSIBILISATION</b>                                                                            |                                                           |
| Nombre de régions sensibilisées sur la COVID-19                                                                    | 22 régions                                                |
| Nombre de diffusions des supports de communication audiovisuels                                                    | 1 plateau par jour, 4 diffusions et/ou émissions par jour |
| <b>AXE 2 : RENFORCER LES MESURES RELATIVES À LA PROTECTION SOCIALE</b>                                             |                                                           |
| <b>SANTE</b>                                                                                                       |                                                           |
| Nombre de formations sanitaires dotées en matériels de surveillance électronique                                   | 1 500 formations sanitaires                               |
| Nombre des Agents Communautaires bénéficiant d'une formation sur la surveillance communautaires                    | 42 860 Agents Communautaires                              |
| Nombre de techniciens de laboratoires bénéficiant de renforcement de capacités sur les techniques de prélèvement   | 170 techniciens                                           |
| Nombre de nouveaux laboratoires mobiles fonctionnels                                                               | 5 laboratoires mobiles                                    |
| Nombre de CSB, CHD, CHR et CHU dotés en matériels médicaux selon leur catégorie                                    | 2710 CSB, 114 CHD, 22 CHR et 22 CHU                       |
| Nombre d'ambulances pour assurer le transport médicalisé et sécurisé des cas confirmés                             | 80 ambulances                                             |
| <b>EDUCATION DE BASE ET ENSEIGNEMENT SUPERIEUR</b>                                                                 |                                                           |
| Nombre de contenus d'apprentissage conçus pour la continuité des cours des élèves                                  | 1 890 contenus d'apprentissage                            |
| Nombre d'écoles vulnérables dotées en vivres                                                                       | 2 500 écoles                                              |
| Nombre d'étudiants bénéficiant de CVO et de Vatsy Tsinjo                                                           | 13 300 étudiants                                          |
| <b>EAU, ASSAINISSEMENT ET HYGIENE</b>                                                                              |                                                           |
| Nombre de ménages vulnérables dotés en intrants                                                                    | 450 000 ménages                                           |
| Nombre de camions citernes et citernes plastiques acquis et distribués aux communautés                             | 10 camions et 62 citernes                                 |
| Nombre de sites publics et d'établissements scolaires dotés en produits essentiels pour l'hygiène                  | 4 741 sites publics et 5 863 établissements scolaires     |
| Nombre d'établissements scolaires désinfectés et dotés de dispositifs d'hygiène                                    | 29 060 établissements                                     |
| <b>NUTRITION</b>                                                                                                   |                                                           |
| Nombre moyen de personnes bénéficiant de la distribution des produits locaux transformés dans les 114 zones visées | 14 630 personnes / zone                                   |
| Nombre de sites communautaires assurant l'achat des produits frais auprès des agriculteurs                         | 687 sites communautaires                                  |
| Nombre d'enfants âgés de 6 à 59 mois et de femmes enceintes bénéficiant d'une prise en charge nutritionnelle       | 386 000 enfants et femmes enceintes                       |

| INDICATEURS                                                                                              | CIBLES                                                                                                             |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>ENVIRONNEMENT, DEVELOPPEMENT DURABLE</b>                                                              |                                                                                                                    |
| Nombre d'aires protégées sécurisées                                                                      | 4 aires protégées                                                                                                  |
| <b>HABITAT</b>                                                                                           |                                                                                                                    |
| Nombre de nouvelles maisons construites pour la réinsertion socio-économique des familles sans-abri      | 250 maisons                                                                                                        |
| <b>APPUI D'URGENCES SOCIALES</b>                                                                         |                                                                                                                    |
| Nombre de bénéficiaires du programme Vatsy Tsinjo                                                        | 500 000 ménages                                                                                                    |
| Nombre de points de vente approvisionnés en PPN à travers Tsena Mora                                     | 263 points de vente                                                                                                |
| Nombre de bénéficiaires du programme Tosika Fameno                                                       | 500 000 ménages                                                                                                    |
| Nombre de bénéficiaires de HIMO/ACTP                                                                     | 42 500 personnes                                                                                                   |
| <b>AXE 3 : SOUTENIR LA RÉSILIENCE ECONOMIQUE ET APPUYER LE SECTEUR PRIVE</b>                             |                                                                                                                    |
| <b>TOURISME</b>                                                                                          |                                                                                                                    |
| Nombre de personnels du secteur tourisme bénéficiaires de Vatsy Tsinjo                                   | 5 500 personnes                                                                                                    |
| <b>TRANSPORT</b>                                                                                         |                                                                                                                    |
| Nombre de véhicules désinfectés                                                                          | 17 551 taxis, taxi-be, taxi-brousse                                                                                |
| Nombre de vols cargo domestiques réalisés                                                                | 211 vols                                                                                                           |
| <b>AGRICULTURE</b>                                                                                       |                                                                                                                    |
| Quantité de semences améliorées et d'engrais distribués                                                  | 5 000 tonnes de semences améliorées et 50 000 tonnes d'engrais distribués                                          |
| Augmentation de la quantité de production rizicole comparée à la même période au cours de l'année passée | 200 000 tonnes en plus                                                                                             |
| <b>APPUI AU SECTEUR PRIVE</b>                                                                            |                                                                                                                    |
| Nombre de salariés en difficulté soutenus                                                                | 200 000 personnes                                                                                                  |
| Nombre d'entreprise bénéficiant de lignes de crédit à taux concessionnel                                 | 20 000 PME/PMI et TPE                                                                                              |
| Nombre d'entreprises bénéficiant de cofinancement sectoriel                                              | 5 000 PME/PMI et TPE                                                                                               |
| <b>INFRASTRUCTURES</b>                                                                                   |                                                                                                                    |
| Ouvrages prioritaires construits, réhabilités, entretenus et maintenus                                   | Salles de classe, campus universitaires, bureaux administratifs, centres hospitaliers, logements, réseaux routiers |

## 2. CHRONOGRAMME DE MISE EN OEUVRE

| Ligne d'activités                                                                                                                            | Chronogramme                                                                          |                                                                                       |                                                                                       |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------|
|                                                                                                                                              | Mois 1                                                                                | Mois 2                                                                                | Mois 3                                                                                |
| <b>AXE 1 : RENFORCER LA GOUVERNANCE DE LA LUTTE CONTRE L'EPIDEMIE</b>                                                                        |                                                                                       |                                                                                       |                                                                                       |
| <b>COORDINATION</b>                                                                                                                          |                                                                                       |                                                                                       |                                                                                       |
| Doter en équipements matériels le CCO-COVID-19 Central, les CCO-Régionaux et territoriaux prioritaires, et les Comités Loharano mis en place |    |                                                                                       |                                                                                       |
| Doter en moyens de fonctionnement tous les Centres et Comités                                                                                |    |    |    |
| Soutenir les Comités Loharano dans l'accomplissement de leurs missions et activités                                                          |    |    |    |
| <b>SECURITE</b>                                                                                                                              |                                                                                       |                                                                                       |                                                                                       |
| Doter les moyens logistiques et de fonctionnement des barrages sanitaires.                                                                   |    |    |    |
| Réaliser les missions de sécurisation sur le terrain                                                                                         |    |    |    |
| <b>COMMUNICATION ET SENSIBILISATION</b>                                                                                                      |                                                                                       |                                                                                       |                                                                                       |
| Assurer la transmission des messages pour la lutte contre la COVID-19 par la communication de proximité                                      |    |    |    |
| Effectuer la Sensibilisation à travers l'ORTM                                                                                                |    |    |    |
| <b>AXE 2 : RENFORCER LES MESURES RELATIVES A LA PROTECTION SOCIALE</b>                                                                       |                                                                                       |                                                                                       |                                                                                       |
| <b>SANTE</b>                                                                                                                                 |                                                                                       |                                                                                       |                                                                                       |
| Améliorer la coordination multisectorielle et inter disciplinaire élargie                                                                    |    |    |    |
| Renforcer la surveillance de la maladie                                                                                                      |    |    |    |
| Assurer la détection précoce des cas et le suivi de leur contact                                                                             |    |    |    |
| Assurer la prise en charge des cas au niveau des hôpitaux et autres structures de soins                                                      |    |    |    |
| Soutenir les activités logistiques du secteur Santé                                                                                          |    |    |    |
| Assurer la communication pour l'engagement communautaire dans la prévention de la maladie                                                    |  |  |  |
| <b>EDUCATION DE BASE ET ENSEIGNEMENT SUPERIEUR</b>                                                                                           |                                                                                       |                                                                                       |                                                                                       |
| Assurer la continuité des cours en période de confinement                                                                                    |  |  |  |
| Assurer la reprise des cours pour les classes d'examen et préparer le retour à l'école après confinement                                     |  |  |  |
| Accroître la résilience du système face à la pandémie en fournissant une assistance aux parents/élèves/enseignants                           |  |  |  |
| <b>EAU, ASSAINISSEMENT ET HYGIENE</b>                                                                                                        |                                                                                       |                                                                                       |                                                                                       |
| Renforcer la coordination des interventions WASH                                                                                             |  |  |  |
| Doter les ménages vulnérables d'intrants d'hygiène                                                                                           |  |  |  |
| Doter des Dispositifs de Lavage de Mains en milieux publics et pour les établissements scolaires                                             |  |  |  |
| Subventionner les gestionnaires privés d'eau potable en milieu rural                                                                         |  |  |  |
| Soutenir les activités de réponse d'urgence WASH dans le sud                                                                                 |  |  |  |
| Acheter des camions citernes et des citernes d'eau                                                                                           |  |  |  |



| Ligne d'activités                                                                                                                                           | Chronogramme |        |        |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|--------|--------|
|                                                                                                                                                             | Mois 1       | Mois 2 | Mois 3 |
| <b>NUTRITION</b>                                                                                                                                            |              |        |        |
| Valoriser la transformation et la conservation des produits locaux et les distribuer à l'endroit des ménages dans 114 zones                                 |              |        |        |
| Acheter les produits locaux frais des agriculteurs et les distribuer à l'endroit des ménages nécessiteux fréquentant 687 sites communautaires existants     |              |        |        |
| Assurer la prise en charge nutritionnelle des enfants âgés de 6 à 59 mois auprès des sites communautaires et des femmes enceintes                           |              |        |        |
| Renforcer la sensibilisation et la communication nutritionnelle                                                                                             |              |        |        |
| <b>ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE</b>                                                                                                               |              |        |        |
| Assurer la continuité de l'approvisionnement légal en produits forestiers indispensables à la population                                                    |              |        |        |
| Collecter les informations sur les besoins des centres de recherche en matière d'extraits naturels utilisés pour la fabrication de produits contre COVID-19 |              |        |        |
| Renforcer la sécurisation physique des aires protégées (patrouilles avec brigade mixte OMC et déguerpissements)                                             |              |        |        |
| Sensibiliser la population pour lutter contre toutes formes de pressions sur les ressources naturelles d'actes inciviques                                   |              |        |        |
| <b>HABITAT</b>                                                                                                                                              |              |        |        |
| Construire des infrastructures sanitaires                                                                                                                   |              |        |        |
| Réhabiliter des centres d'hébergement social                                                                                                                |              |        |        |
| Construire 250 nouvelles maisons pour la réinsertion socio-économique des familles sans-abri                                                                |              |        |        |
| Réhabiliter 63 maisons disponibles pour la réinsertion socio-économique des familles sans-abri                                                              |              |        |        |
| <b>MESURES D'URGENCES SOCIALES</b>                                                                                                                          |              |        |        |
| Distribuer des packs vivres (Vatsy Tsinjo) à des groupes cibles défavorisés                                                                                 |              |        |        |
| Intensifier les mesures de contrôle des prix sur le marché                                                                                                  |              |        |        |
| Ravitailer les points de vente de produits moins chers pour la population défavorisée au niveau de Fokontany (Tsena Mora)                                   |              |        |        |
| Mettre en œuvre le programme Tosika Fameno dans les villes les plus touchées                                                                                |              |        |        |
| Lancer les projets HIMO/ACTP dans les greniers à riz de Madagascar                                                                                          |              |        |        |
| Appuyer les centres sociaux des 4 villes les plus touchées en vivres et dans la lutte contre les VBG                                                        |              |        |        |
| Produire une 2ème vague de 5 millions de masques                                                                                                            |              |        |        |
| <b>RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET PRODUCTION PHARMACEUTIQUE</b>                                                                                                  |              |        |        |
| Appuyer les chercheurs scientifiques : doter des équipements aux centres de recherches et laboratoires                                                      |              |        |        |
| Accompagner la production et la valorisation des résultats de recherches                                                                                    |              |        |        |

| Ligne d'activités                                                                                                                                      | Chronogramme                                                                         |                                                                                      |                                                                                      |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------|
|                                                                                                                                                        | Mois 1                                                                               | Mois 2                                                                               | Mois 3                                                                               |
| <b>AXE 3 : SOUTENIR LA RESILIENCE ECONOMIQUE ET APPUYER LE SECTEUR PRIVE</b>                                                                           |                                                                                      |                                                                                      |                                                                                      |
| <b>TOURISME</b>                                                                                                                                        |                                                                                      |                                                                                      |                                                                                      |
| Réaliser une campagne de communication et de sensibilisation pour préparer la relance du tourisme national et régional                                 |   |   |   |
| Appuyer le secteur sur le développement et l'animation d'une plateforme en ligne de promotion des produits et services auprès des consommateurs locaux |   |   |   |
| <b>TRANSPORT</b>                                                                                                                                       |                                                                                      |                                                                                      |                                                                                      |
| Poursuivre l'opération de désinfection pour les véhicules utilitaires et les gares routières                                                           |   |   |                                                                                      |
| Soutenir la conversion des véhicules de transport de passager suburbain et national en transport de marchandises                                       |   |   |                                                                                      |
| Soutenir la trésorerie de Tsaradia et l'accompagner dans le cadre de sa stratégie de réorientation sur le fret en attendant la reprise                 |   |   |   |
| <b>AGRICULTURE</b>                                                                                                                                     |                                                                                      |                                                                                      |                                                                                      |
| Soutenir les agriculteurs impactés par la COVID-19 en assurant la conservation des produits périssables de par une location de chambre froide          |   |   |   |
| Mettre à disposition un fonds revolving                                                                                                                |   |   |   |
| Subventionner à 85% l'utilisation de semences à haute performance et couvrir à 50% les prix des engrais minéraux                                       |   |   |   |
| <b>TRANSVERSAL SECTEUR PRIVE</b>                                                                                                                       |                                                                                      |                                                                                      |                                                                                      |
| Maintenir le capital humain                                                                                                                            |   |   |   |
| Appuyer l'accès au financement des PME/PMI et TPE                                                                                                      |   |   |   |
| Soutenir la consommation et l'accès aux marchés                                                                                                        |   |   |   |
| <b>INFRASTRUCTURES</b>                                                                                                                                 |                                                                                      |                                                                                      |                                                                                      |
| Programme d'infrastructures pour soutenir la résilience économique                                                                                     |  |  |  |

### 3. DETAILS DU BUDGET

| Num   | Axes stratégiques, secteurs et activités                                                                                                              | Budget (millions USD) |             | Total du Plan | Financements disponibles (millions USD) |     |           |       |                               | Gap (millions USD) |
|-------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|-------------|---------------|-----------------------------------------|-----|-----------|-------|-------------------------------|--------------------|
|       |                                                                                                                                                       | Nouveaux besoins      | Déjà prévus |               | RPI                                     | BFM | Fihariana | PTF   | Source                        |                    |
| 1     | Améliorer la gouvernance de la lutte contre la pandémie                                                                                               | 4,58                  | 3,19        | 7,78          | 3,19                                    | -   | -         | 0,73  |                               | 3,86               |
| 1.1   | Coordination                                                                                                                                          | 1,46                  | 0,13        | 1,59          | 0,13                                    | -   | -         | 0,02  |                               | 1,44               |
| 1.1.1 | Renforcer la coordination des actions à tous les niveaux                                                                                              | 0,48                  | 0,13        | 0,62          | 0,13                                    | -   | -         | -     |                               | 0,48               |
| 1.1.2 | Doter en équipements et renforcer les capacités des CCO                                                                                               | 0,97                  | -           | 0,97          | -                                       | -   | -         | 0,02  | PNUD                          | 0,96               |
| 1.2   | Sécurité                                                                                                                                              | 1,96                  | 1,34        | 3,30          | 1,34                                    | -   | -         | -     |                               | 1,96               |
| 1.2.1 | Assurer la sécurisation des centres de confinement, points sensibles, axes routiers et ordre public                                                   | 1,96                  | 1,34        | 3,30          | 1,34                                    | -   | -         | -     |                               | 1,96               |
| 1.3   | Communication et sensibilisation                                                                                                                      | 1,17                  | 1,72        | 2,89          | 1,72                                    | -   | -         | 0,71  |                               | 0,46               |
| 1.3.1 | Assurer la transmission des messages pour la lutte contre la COVID-19 par la communication de proximité                                               | 0,83                  | 0,42        | 1,25          | 0,42                                    | -   | -         | 0,71  | UNICEF                        | 0,13               |
| 1.3.2 | Effectuer la Sensibilisation à travers l'ORTM                                                                                                         | 0,33                  | 1,30        | 1,64          | 1,30                                    | -   | -         | -     |                               | 0,33               |
| 2     | Renforcer les mesures relatives à la protection sociale                                                                                               | 210,18                | 73,29       | 283,47        | 73,29                                   | -   | -         | 61,37 |                               | 148,81             |
| 2.1   | Santé                                                                                                                                                 | 72,25                 | 5,03        | 77,28         | 5,03                                    | -   | -         | 28,91 |                               | 43,34              |
| 2.1.1 | Améliorer la coordination multisectorielle et inter disciplinaire élargie                                                                             | 0,72                  | 0,36        | 1,08          | 0,36                                    | -   | -         | 0,35  | BM                            | 0,37               |
| 2.1.2 | Renforcer la surveillance de la maladie au niveau des formations sanitaires et au niveau communautaire avec un système de veille et de riposte rapide | 6,61                  | 3,31        | 9,92          | 3,31                                    | -   | -         | 1,34  | BM, OMS, Japon                | 5,27               |
| 2.1.3 | Assurer la détection précoce des cas et le suivi de leur contact à travers un réseau de laboratoires pouvant détecter le coronavirus                  | 10,74                 | 0,12        | 10,85         | 0,12                                    | -   | -         | 7,82  | BM, OMS, Japon, BADEA, Russie | 2,91               |
| 2.1.4 | Assurer la prise en charge des cas au niveau des hôpitaux et autres structures de soins                                                               | 51,68                 | -           | 51,68         | -                                       | -   | -         | 19,39 | BM, OMS, Japon, BADEA, UNFPA  | 32,28              |
| 2.1.5 | Soutenir les activités logistiques du secteur Santé                                                                                                   | 1,23                  | 0,62        | 1,85          | 0,62                                    | -   | -         | -     |                               | 1,23               |
| 2.1.6 | Assurer la communication pour l'engagement communautaire dans la prévention de la maladie                                                             | 1,27                  | 0,64        | 1,91          | 0,64                                    | -   | -         | -     |                               | 1,27               |
| 2.2   | Éducation de base et enseignement supérieur                                                                                                           | 41,75                 | 11,92       | 53,67         | 11,92                                   | -   | -         | 13,90 |                               | 27,85              |
| 2.2.1 | Assurer la continuité des cours en période de confinement                                                                                             | 19,46                 | 3,44        | 22,90         | 3,44                                    | -   | -         | 9,24  | UNESCO, UNICEF                | 10,23              |
| 2.2.2 | Assurer la reprise des cours et préparer le retour à l'école                                                                                          | 15,12                 | 7,56        | 22,68         | 7,56                                    | -   | -         | -     |                               | 15,12              |
| 2.2.3 | Accroître la résilience du système face à la pandémie en fournissant une assistance aux parents, élèves et enseignants                                | 7,17                  | 0,92        | 8,09          | 0,92                                    | -   | -         | 4,67  | GPE                           | 2,50               |

| Num   | Axes stratégiques, secteurs et activités                                                                                                                                  | Budget (millions USD) |             | Total du Plan | Financements disponibles (millions USD) |     |           |       |                                         | Gap (millions USD) |
|-------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|-------------|---------------|-----------------------------------------|-----|-----------|-------|-----------------------------------------|--------------------|
|       |                                                                                                                                                                           | Nouveaux besoins      | Déjà prévus |               | RPI                                     | BFM | Fihariana | PTF   | Source                                  |                    |
| 2.3   | Eau, assainissement et hygiène                                                                                                                                            | 7,82                  | 3,98        | 11,80         | 3,98                                    | -   | -         | 2,85  |                                         | 4,97               |
| 2.3.1 | Promouvoir l'hygiène des mains et assurer la disponibilité en Eau potable                                                                                                 | 7,18                  | 3,67        | 10,85         | 3,67                                    | -   | -         | 2,85  | UNICEF, BM, FAA, WATER AID, PADAP, JICA | 4,33               |
| 2.3.2 | Améliorer la capacité logistique de l'État pour la distribution d'eau auprès des communautés                                                                              | 0,64                  | 0,32        | 0,95          | 0,32                                    | -   | -         | -     |                                         | 0,64               |
| 2.4   | Nutrition                                                                                                                                                                 | 0,84                  | 0,42        | 1,26          | 0,42                                    | -   | -         | 0,02  |                                         | 0,82               |
| 2.4.1 | Soutenir la réalisation des mesures d'urgences nutritionnelles.                                                                                                           | 0,84                  | 0,42        | 1,26          | 0,42                                    | -   | -         | 0,02  | BM                                      | 0,82               |
| 2.5   | Environnement et développement durable                                                                                                                                    | 0,06                  | 0,03        | 0,09          | 0,03                                    | -   | -         | -     |                                         | 0,06               |
| 2.5.1 | Assurer la continuité de l'approvisionnement légal charbons                                                                                                               | 0,01                  | 0,00        | 0,01          | 0,00                                    | -   | -         | -     |                                         | 0,01               |
| 2.5.2 | Sécuriser les matières premières pour la fabrication de produits contre la COVID-19                                                                                       | 0,01                  | 0,01        | 0,02          | 0,01                                    | -   | -         | -     |                                         | 0,01               |
| 2.5.3 | Renforcer la sécurisation physique des Aires Protégées                                                                                                                    | 0,01                  | 0,01        | 0,02          | 0,01                                    | -   | -         | -     |                                         | 0,01               |
| 2.5.4 | Sensibiliser pour lutter contre toutes formes de pressions sur les ressources naturelles et la biodiversité                                                               | 0,02                  | 0,01        | 0,04          | 0,01                                    | -   | -         | -     |                                         | 0,02               |
| 2.5.5 | Sensibiliser à réduire l'éparpillement des déchets et toutes formes d'actes inciviques pouvant mettre en danger la santé                                                  | 0,01                  | 0,00        | 0,01          | 0,00                                    | -   | -         | -     |                                         | 0,01               |
| 2.6   | Habitat                                                                                                                                                                   | 2,38                  | 1,10        | 3,48          | 1,10                                    | -   | -         | 1,00  |                                         | 1,38               |
| 2.6.1 | Assurer la réinsertion urbaine des sans-abris vecteurs de transmission des virus                                                                                          | 0,07                  | 0,03        | 0,10          | 0,03                                    | -   | -         | -     |                                         | 0,07               |
| 2.6.2 | Assurer la réinsertion socio-économique des familles sans-abris dans des villages communautaires                                                                          | 2,31                  | 1,07        | 3,38          | 1,07                                    | -   | -         | 1,00  | BM                                      | 1,31               |
| 2.7   | Mesures d'urgences sociales                                                                                                                                               | 85,04                 | 50,80       | 135,84        | 50,80                                   | -   | -         | 14,69 |                                         | 70,35              |
| 2.7.1 | Intensifier les mesures de contrôle des prix sur le marché                                                                                                                | 0,06                  | 0,03        | 0,08          | 0,03                                    | -   | -         | -     |                                         | 0,06               |
| 2.7.2 | Ravitailer les Tsena Mora au niveau des Fokontany                                                                                                                         | 24,30                 | 12,15       | 36,45         | 12,15                                   | -   | -         | -     |                                         | 24,30              |
| 2.7.3 | Soutenir la population vulnérable et défavorisée pour une meilleure résilience : Tosika Fameno, Vatsy Tsinjo, HIMO/ACTP, appuis aux centres sociaux, lutte contre les VBG | 44,13                 | 22,06       | 66,19         | 22,06                                   | -   | -         | 14,69 | BM, UNICEF, PNUD, PAM, UE, UNFPA        | 29,44              |
| 2.7.4 | Opérer à la protection de masse                                                                                                                                           | 16,56                 | 16,56       | 33,11         | 16,56                                   | -   | -         | -     |                                         | 16,56              |
| 2.8   | Recherche scientifique et production pharmaceutique                                                                                                                       | 0,05                  | -           | 0,05          | -                                       | -   | -         | -     |                                         | 0,05               |
| 2.8.1 | Recherche scientifique et production pharmaceutique                                                                                                                       | 0,05                  | -           | 0,05          | -                                       | -   | -         | -     |                                         | 0,05               |



| Num   | Axes stratégiques, secteurs et activités                                                                               | Budget (millions USD) |             | Total du Plan | Financements disponibles (millions USD) |       |           |        |              | Gap (millions USD) |
|-------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|-------------|---------------|-----------------------------------------|-------|-----------|--------|--------------|--------------------|
|       |                                                                                                                        | Nouveaux besoins      | Déjà prévus |               | RPI                                     | BFM   | Fihariana | PTF    | Source       |                    |
| 3     | Soutenir la résilience économique et appuyer le secteur privé                                                          | 236,10                | 298,66      | 534,76        | 298,66                                  | 60,00 | 8,00      | 64,90  |              | 103,20             |
| 3.1   | Tourisme                                                                                                               | 0,49                  | 0,25        | 0,74          | 0,25                                    | -     | -         | -      |              | 0,49               |
| 3.1.1 | Réaliser des campagnes de communication en vue de la promotion du tourisme national                                    | 0,17                  | 0,08        | 0,25          | 0,08                                    |       |           |        |              | 0,17               |
| 3.1.2 | Développer une stratégie de promotion internationale                                                                   | 0,06                  | 0,03        | 0,08          | 0,03                                    |       |           |        |              | 0,06               |
| 3.1.3 | Définir des protocoles de santé et d'hygiène et préparer des guides de formation et de sensibilisation                 | 0,27                  | 0,13        | 0,40          | 0,13                                    |       |           |        |              | 0,27               |
| 3.2   | Transports                                                                                                             | 11,83                 | 0,12        | 11,95         | 0,12                                    | -     | -         | -      |              | 11,83              |
| 3.2.1 | Poursuivre l'opération de désinfection des gares routières, des véhicules et des navires de transport de passagers     | 0,12                  | 0,06        | 0,18          | 0,06                                    |       |           |        |              | 0,12               |
| 3.2.2 | Distribuer des thermomètres au niveau des 300 gares routières et stationnements et renforcer la surveillance sanitaire | 0,02                  | 0,01        | 0,04          | 0,01                                    |       |           |        |              | 0,02               |
| 3.2.3 | Préparer et mettre en œuvre les normes et protocoles sanitaires nécessaires aux voyages internationaux                 | 0,08                  | 0,04        | 0,13          | 0,04                                    |       |           |        |              | 0,08               |
| 3.2.4 | Soutenir Tsaradia et l'accompagner dans la réorientation sur le fret et les évènements en attendant la reprise         | 11,60                 | -           | 11,60         | -                                       |       |           |        |              | 11,60              |
| 3.3   | Agriculture                                                                                                            | 23,28                 | 6,33        | 29,61         | 6,33                                    | -     | -         | -      |              | 23,28              |
| 3.3.1 | Soutenir les agriculteurs en assurant la conservation des produits périssables (location de chambre froide)            | 0,63                  | 0,31        | 0,94          | 0,31                                    |       |           |        |              | 0,63               |
| 3.3.2 | Mettre à disposition un fonds revolving                                                                                | 2,78                  | -           | 2,78          | -                                       |       |           |        |              | 2,78               |
| 3.3.3 | Subventionner à 85% les semences à haute performance et à 50% les engrais minéraux                                     | 16,88                 | 4,51        | 21,39         | 4,51                                    |       |           |        |              | 16,88              |
| 3.3.4 | Assurer le suivi de la distribution et doter d'outils les paysans                                                      | 3,00                  | 1,50        | 4,50          | 1,50                                    |       |           |        |              | 3,00               |
| 3.4   | Transversal secteur privé                                                                                              | 200,50                | 2,25        | 202,75        | 2,25                                    | 60,00 | 8,00      | 64,90  |              | 67,60              |
| 3.4.1 | Maintenir le capital humain                                                                                            | 43,00                 | -           | 43,00         | -                                       | -     | -         | 2,20   | UE           | 40,80              |
| 3.4.2 | Appuyer l'accès aux financements des PME/PMI, TPE et autoentrepreneurs                                                 | 153,00                | -           | 153,00        | -                                       | 60,00 | 8,00      | 59,00  | BM, IFC, AFD | 26,00              |
| 3.4.3 | Soutenir la consommation et l'accès aux marchés                                                                        | 4,50                  | 2,25        | 6,75          | 2,25                                    | -     | -         | 3,70   | BM, IFC      | 0,80               |
| 3.5   | Infrastructures                                                                                                        | -                     | 289,72      | 289,72        | 289,72                                  | -     | -         | -      |              | -                  |
| 3.5.1 | Programme d'infrastructures pour soutenir la résilience économique                                                     | -                     | 289,72      | 289,72        | 289,72                                  | -     | -         | -      |              | -                  |
| 4     | Piloter et suivre la mise en œuvre du Plan                                                                             | 0,06                  | 0,03        | 0,09          | 0,03                                    | -     | -         | -      |              | 0,06               |
| 4.1   | Pilotage et suivi de la mise en œuvre                                                                                  | 0,06                  | 0,03        | 0,09          | 0,03                                    | -     | -         | -      |              | 0,06               |
| Total |                                                                                                                        | 450,92                | 375,17      | 826,09        | 375,17                                  | 60,00 | 8,00      | 127,00 |              | 255,92             |



Economie  
Finances

